

PRÉSIDENTE

Le chef de l'Etat reçoit les lettres de créances de plusieurs ambassadeurs

P. 3

CRISE LIBYENNE :

Une source au MAE dément les propos imputés par des médias à M. Bedoui

P. 24

ALGÉRIE-ETATS UNIS

L'USTDA pour des partenariats algéro-américains dans le développement économique

P. 24

ARMÉE : GAÏD SALAH PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX POUR LA MEILLEURE ŒUVRE SCIENTIFIQUE, CULTURELLE ET MÉDIATIQUE

L'Etat poursuivra le combat contre «la corruption sous toutes ses formes»

► Gaïd Salah soutient l'approche «raisonnable» de sortie de crise contenue dans le message du chef de l'Etat

► Gaïd Salah adresse «une sérieuse mise en garde» aux «supplétifs et inféodés de la bande»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé mercredi au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous (Alger), la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique pour l'année 2019, dans sa huitième édition.

P. p 4-5



JUSTICE

Youcef Youssi placé sous contrôle judiciaire

P. 3

FINANCES

La généralisation du e-paiement tributaire de la lutte contre l'économie informelle

P. 7

PÊCHE :

75 milliards Da d'investissements privés en aquaculture

P. 6

ACTIVITÉ COMMERCIALE :

La lenteur des formalités entrave le marché national

P. 6

SANTÉ

HÉPATITE B : Les parents méfiants envers la vaccination

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2019 (QUARTS DE FINALE) ALGÉRIE - CÔTE D'IVOIRE, CET APRÈS-MIDI À 17H

GAGNER POUR ESPÉRER ENCORE

Ayant réussi à forcer le respect durant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, la sélection algérienne de football aura à cœur de poursuivre sa belle aventure, à l'occasion de son match face à la Côte d'Ivoire, jeudi à Suez (17h00 algériennes) dans le cadre des quarts de finale.

P.p 21-22



DGSN :

Bouhadba appelle au renforcement de la coopération avec les médias

P. 9

GALERIE BAYA Vernissage d'une exposition de gravures japonaises

L'ambassade du Japon à Alger, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 5 août, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Galerie Baya), une exposition de gravures japonaises : « Photographic Images & Matter : Japanese prints of the 1970's ». Le vernissage aura lieu cet après-midi à partir de 17h.



Horaire des prières

Jeudi 8 Dhou al q'ida 1440

Fajr	03:39
Dohr	12:54
Asr	16:45
Maghreb	20:13
Isha	21:54



CENTRE FAMILIAL DE BEN AKNOUN Rencontre CNAS- Médecins prescripteurs



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organise ce matin au Centre familial de la sécurité sociale de Ben Aknoun, une rencontre nationale CNAS-Médecins prescripteurs sous le thème «Unifier les efforts pour garantir une prise en charge efficace».

OPÉRA D'ALGER Spectacle de musique andalouse

L'association de musique andalouse Errachidia de Cherchell, animera un spectacle de musique andalouse, ce soir à partir de 19h30 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

CE MATIN AU CIC Journée d'étude sur la lutte contre la corruption



A l'occasion de la Journée africaine de lutte contre la corruption, l'Instance nationale de lutte contre la corruption organise ce matin à partir de 8h30, au Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC), une journée d'étude sur la lutte contre la corruption sous le thème «La récupération des avoirs...réalités et défis».

MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h, la 37^e rencontre élargie aux directions et musées régionaux, consacrée à l'enregistrement de témoignages sur la guerre de libération nationale.



DEMAIN À SKIKDA Journée médicale sur la prévention et le dépistage des cancers

La société algérienne d'oncologie médicale (SAOM), organise les 12 et 13 juillet à l'hôtel Royal Tulip de Skikda, la 3^e journée d'oncologie médicale sous le thème «Prévention et dépistage des cancers».

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Cheba Sihem, Sabrine et cheb toufik en concert

Le complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua, organise ce soir à partir de 22h, une soirée artistique animée par Cheba Sihem, Sabrine et cheb toufik.



Météo



	Max	Min
Alger	30°	23°
Oran	30°	21°
Annaba	35°	24°
Béjaïa	28°	21°
Tamanrasset	41°	29°

CE SOIR À LA SALLE DE CINÉMA COSMOS Projection du film «All Eyez on me»

Dans le cadre de la 12^e session de projection du «Verda film club», le film «All Eyez on me» de Benny Boom, sera en projection ce soir à partir de 19h30 à la salle de cinéma Cosmos.



CAN 2019 Mobilis tous derrière les verts



Mobilis, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Équipe Nationale, encourage les Verts pour leur match, comptant pour le quart de finale de la 32^e édition de la coupe d'Afrique des nations, qui se tient du 21 juin au 19 juillet 2019 au pays des pharaons (Égypte). Après s'être imposés avec brio en 8^e de finale en dominant la Guinée sur le score de trois à zéro, les guerriers du désert affronteront ce soir à 17h (heure algérienne), en quart de finale, les Éléphants de la Côte d'Ivoire au stade de Suez, afin de décrocher une place dans le dernier carré de ce tournoi continental. Les Ivoiriens se sont classés à la 2^eme place de leur groupe D en phase de poule, avec deux victoires et une défaite, pour finir sur un succès (1-0) en 8^e de finale face au Mali. L'équipe gagnante de ce match, rencontrera en demi-finale le vainqueur du match entre le Nigeria et l'Afrique du Sud. Mobilis, Fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Équipe Nationale, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement. Bon courage et bonne chance aux fennecs! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

SUITE AUX FACILITÉS ACCORDÉES AUX VERTS Zetchi adresse ses remerciements à la direction du stade de Port-Saïd



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a adressé hier ses remerciements à la direction du Stade de Port Saïd, pour avoir mis à la disposition des verts l'ensemble des moyens techniques dont ils avaient besoin pour effectuer une bonne préparation en prévision de la rencontre de quarts de finale qui opposera ce soir à partir de 17h dans ce même stade, la sélection nationale algérienne à celle de la Côte d'Ivoire.

ANNABA Convention de coopération entre l'université Badji Mokhtar et le Groupe industriel IMETAL

Une convention-cadre de formation et de coopération et de formation aux métiers de la sidérurgie et de la métallurgie a été signée hier entre l'université Badji Mokhtar d'Annaba et le Groupe industriel public IMETAL, et ce, en marge de la cérémonie de distinction des étudiants major de promotion de l'année 2018/2019. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la création d'un pôle de formation et d'excellence dans les métiers de la sidérurgie et de la métallurgie dans cette wilaya et de l'engagement d'un partenariat intelligent et fructueux entre l'université et le secteur industrie, a assuré le PDG d'IMETAL, Tarek Bouslama. Cet accord assurera par ailleurs aux étudiants des stages sur le terrain, l'engagement de projets de recherche innovants et la maîtrise des technologies industrielles utilisées, tout en permettant la formation d'une main d'œuvre qualifiée appelée à contribuer au développement de la compétitivité industrielle des entreprises, a-t-on indiqué. L'université a également signé deux autres accords de coopération avec l'entreprise industrielle KBF Steel d'Annaba et la direction locale de la santé.



PRÉSIDENTENCE Le chef de l'Etat reçoit les lettres de créances de plusieurs ambassadeurs

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, mercredi au siège de la présidence de la République, plusieurs ambassadeurs qui lui ont remis leurs lettres de créances.

Le chef de l'Etat a reçu l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du nord, Barry Robert Lowen qui a salué, dans une déclaration à la presse, au terme de l'audience, les relations bilatérales «anciennes et amicales» qui reposent sur le partenariat «gagnant-gagnant», se disant «optimiste» quant à l'élargissement de ces liens à d'autres domaines à l'avenir.

Pour sa part, l'ambassadrice de la République Fédérale d'Allemagne, Ulrike Maria Knotz a affirmé que l'Algérie et l'Allemagne entretenaient «d'excellentes relations d'amitié dans tous les domaines».

Concernant l'aspect politique, «l'Algérie constitue un partenaire stratégique pour l'Allemagne, vu son poids aux plans continental et international», a-t-elle dit.

Au volet économique, elle a relevé que de nombreuses entreprises allemandes actives en Algérie dans les domaines hors hydrocarbures.

Pour ce qui est du domaine culturel, Mme Knotz a indiqué que «de plus en plus d'Algériens veulent apprendre la langue allemande».

Une demande qui sera satisfaite à l'avenir, a-t-elle rassuré.

L'Algérie «traverse une étape importante de son histoire et l'Allemagne suit les événements avec intérêt», a précisé la diplomate allemande, ajoutant «nous souhaitons le meilleur pour l'Algérie, grâce à la volonté et à la sagesse».

De son côté, l'ambassadeur du Japon à Alger, Kazuya Ogawa a qualifié «d'excellentes» les relations entre les deux pays, rappelant qu'elles remontent à 1958, année de la création du bureau du Front de libération nationale (FLN) à Tokyo.

Les relations économiques «ne reflètent pas le potentiel des deux pays», vu leurs places aux plans international et continental, ce qui représente de grandes potentialités offertes à la coopération et à l'investissement entre les deux pays.

L'ambassadeur du Japon



a tenu à saluer «le civisme» et «la conscience» dont fait preuve le peuple algérien durant les marches pacifiques, souhaitant la prospérité pour notre pays.

Dans une déclaration à la presse, l'ambassadrice de la République Tchèque, Lenka Pokorna a indiqué que ses entretiens avec M.

Bensalah avaient porté sur les opportunités de la coopération bilatérale, existante et future, ainsi que «la disposition de son pays à partager son expérience avec l'Algérie».

Dans le même sillage, elle a rappelé que la République Tchèque était l'un des pays fondateurs du Festival symphonique qu'abrite l'Algérie, depuis une décennie, citant également la coopération bilatérale avec l'université de Constantine dans le domaine de l'archéologie, une coopération en cours de développement entre les deux parties.

De son côté, l'ambassadeur d'Ukraine, Maksym Soubkh Alyovych a passé en revue avec le Chef de l'Etat, l'état des relations bilatérales dans différents domaines et les moyens de les renforcer, lui transmettant «l'attachement» de son pays à développer ses relations avec l'Algérie, à travers «la redynamisation du dialogue politique et l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les deux pays qui ont atteint, durant les cinq premiers mois de l'année en cours, 400 millions de dollars, soit une hausse notable par rapport à l'année écoulée».

Le diplomate ukrainien a souligné, en outre, «l'im-

portance d'élargir la base juridique des relations bilatérales, à travers la conclusion d'un grand nombre d'accords prêts à être signés».

Pour sa part, l'ambassadeur du Qatar, Hassane Ibrahim Abdourrahmane El-Malki a dit avoir «perçu chez le Chef de l'Etat, une grande fierté du niveau atteint par les relations solides entre les deux pays, ainsi qu'une sincère volonté de les renforcer et de les élargir à d'autres domaines au mieux des intérêts des deux pays».

Il a salué, en outre, le Hirak populaire qu'il a qualifié «de source d'inspiration pour les peuples du monde et de leçon de civilité et de cohésion sociale», exprimant, à ce titre, le souhait de son pays de voir «l'Algérie sortir de cette conjoncture exceptionnelle plus forte et plus solide».

L'ambassadrice du Sénégal à Alger, Anta Coulibaly Diallo a passé en revue, quant à elle, les liens «étroits» entre son pays et l'Algérie qui partagent, a-t-elle dit, «les mêmes valeurs et visions sur les questions internationales soulevées», relevant l'importance des commissions mixtes et leur rôle dans le renforcement des relations bilatérales dans les différents domaines.

La découverte du pétrole et du gaz au Sénégal «ouvre de nouvelles perspectives aux deux parties dans el but de relancer la coopération économique», a-t-elle soutenu, estimant que son pays «a besoin de l'expérience algérienne en la matière, en bénéficiant de

l'expérience de Sonatrach, pionnière dans le domaine des hydrocarbures».

Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur de la République unie de Tanzanie à Alger, Omar Yuzuf Mzee, a dit avoir évoqué, lors de l'audience, différentes questions d'ordre politique et économique, affirmant que «les relations bilatérales politiques sont bonnes et qu'il reste à renforcer seulement l'aspect économique».

Lors de sa présence en Algérie, son excellence M. Mzee a affirmé son «engagement» à orienter ses efforts dans ce sens.

C'est dans la même optique que l'ambassadrice de la République démocratique du Congo (RDC), Rose Osaka Okitundu a déclaré avoir échangé avec M.

Bensalah, les points de vue sur les différents aspects des relations bilatérales, et «nous nous sommes entendus sur le renforcement de ces relations selon le principe gagnant-gagnant», a-t-elle dit.

Pour sa part, l'ambassadeur du Soudan, Elabed Mohamed Elabed Rahma a exprimé «l'aspiration» de son pays à raffermir les liens bilatéraux notamment dans les domaines économique et commercial, indiquant qu'il avait passé en revue avec le chef de l'Etat les derniers développements au Soudan ayant abouti récemment à un accord entre les belligérants, d'une durée de trois (3) ans, qui prévoit la formation d'un Conseil souverain et d'un Gouvernement de compétences.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED: Reprise du procès de Kamel Chikhi, dit «El Boucher»

Le procès de Kamel Chikhi dit «El Boucher» dans l'affaire des conservateurs fonciers, a repris, mercredi, au tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger), après son report trois fois de suite.

Kamel Chikhi est poursuivi en compagnie de 13 mis en cause dont une femme dans une affaire liée aux documents, livrets fonciers et actes de propriété relatifs à sa société de promotion immobilière.

Le procès a été reporté lors des audiences du 22 mai, 19 juin et 3 juillet 2019. Le prévenu Kamel Chikhi, en détention provisoire depuis juin 2018, est poursuivi dans 4 affaires, dont celle de trafic de cocaïne (saisie de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran).

Les enquêtes préliminaires instruites dans l'affaire de saisie de cocaïne avaient révélé l'implication de plusieurs personnes dans des faits liés à la corruption et pots-de-vin versés en contrepartie de facilitations au profit du principal accusé mais dans le cadre d'une autre activité (promotion immobilière).

AFFAIRE BOUREGAA: Le collectif d'avocats boycotte l'audience

Le collectif d'avocats chargés de la défense de Lakhder Bouregaa et les jeunes emprisonnés pour port de drapeaux autres que l'emblème national ont décidé de boycotter mercredi l'audience prévue à la chambre d'accusation près de la Cour d'appel d'Alger.

Pour Me Nourredine Benissad, un des avocats du collectif, la défense s'est mise d'accord pour «ne pas cautionner l'audience concernant les jeunes qui ont été emprisonnés pour le port de l'emblème amazigh et le cas de Lakhder Bouregaa».

De son côté, Hakim Saheb, un autre avocat du collectif, indique que le collectif de défense s'est réuni pour décider du boycott «pour ne pas cautionner» une telle audience.

Un rassemblement de soutien et de solidarité a été organisé en leur faveur en présence de personnalités politiques nationales et de simples citoyens.

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed avait ordonné, le 30 juin dernier, le placement en détention provisoire de 16 personnes pour «crime d'atteinte à l'intégrité de la patrie en brandissant un drapeau autre que l'emblème national».

Il avait prononcé la même sentence à l'encontre de Lakhder Bouregaa, pour «démoralisation et outrage à corps constitué».

JOURNÉE AFRICAINE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION: Le "recouvrement d'avoirs" en débat à Alger

Une rencontre sur le thème "Recouvrement d'avoirs, réalités et défis" se tiendra jeudi à Alger à l'occasion de la célébration du troisième anniversaire de la journée africaine de lutte contre la corruption, indique mercredi l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption dans un communiqué.

Cette rencontre, qui regroupera des experts nationaux et étrangers, permettra de débattre de la problématique du "recouvrement des biens mal acquis, des mécanismes d'entraide judiciaire mis en place et des défis de la coopération internationale".

Elle permettra, également, de "partager les expériences vécues par d'autres pays voisins et africains et les bonnes pratiques mises en place pour le recouvrement d'avoirs".

Le troisième anniversaire de la journée africaine de lutte contre la corruption a pour thème "Vers une position africaine commune sur recouvrement d'avoirs".

JUSTICE Youcef Yousfi placé sous contrôle judiciaire

Le juge enquêteur près la Cour suprême a placé, mercredi, sous contrôle judiciaire l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi après son audition dans le cadre d'une enquête liée à des affaires de corruption, a-t-on appris de source proche de la Cour suprême.

L'ancien ministre fait face à plusieurs chefs d'accusation liés essentiellement à l'octroi d'indus avantages au titre de l'octroi de marchés publics et de contrats en violation des dispositions législatives, dilapidation de deniers publics et d'abus de pouvoir et de fonction.

Le parquet général près la Cour suprême a engagé les procédures de poursuite judiciaire à l'encontre de plusieurs anciens ministres et hauts responsables conformément aux formes et dispositions prévues dans le code de procédure pénale pour des faits punis par la loi.

ARMÉE

Gaïd Salah préside la cérémonie de remise du prix pour la meilleure Œuvre scientifique, culturelle et médiatique

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé mercredi au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous (Alger), la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure Œuvre scientifique, culturelle et médiatique pour l'année 2019, dans sa huitième édition.

La cérémonie s'est tenue en présence des commandants des Forces, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les chefs de départements, les directeurs centraux, les chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale, ainsi que des membres de la Commission du Prix de l'ANP, des membres des jurys, dont des professeurs militaires et civils, et des chefs des structures dont relèvent les lauréats du Prix, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le général de corps d'Armée a ouvert la cérémonie par une allocution dans laquelle il a adressé «ses vives félicitations aux lauréats, et a souligné que le Haut commandement de l'ANP maintient des positions constantes et sincères envers la patrie et le peuple depuis le début de la crise jusqu'à ce jour», souligne le communiqué.

«Comme vous le savez tous, le Haut commandement de l'ANP maintient des positions constantes et sincères envers la patrie et le peuple depuis le début de la crise, en passant par toutes ses phases jusqu'à ce jour», a indiqué le chef d'Etat-major de l'ANP.

Il a précisé que «cette constance dans l'opinion et dans la position émane de la constance du principe national qu'adopte l'institution militaire et qui vise fondamentalement à prendre en considération les revendications du peuple et ses aspirations légitimes, lors du processus consistant à trouver les solutions constitutionnelles à cette crise politique».

«Tous les efforts qu'a consentis l'institution militaire jusque-là, sont des efforts qui respectent essentiellement l'intérêt suprême de la patrie.

Cet intérêt suprême qui requiert nécessairement la fédération des efforts de tous les hommes de bonne volonté parmi les enfants de l'Algérie et la mobilisation de leurs déterminations afin de préparer de manière effective et sérieuse la tenue des prochaines élections présidentielles, dans les plus brefs délais, à travers l'adoption de la voie du dialogue national serein et constructif auquel ont fait appel les bonnes initiatives avec leurs contenus réalistes et raisonnables», a-t-il dit.

Le général de corps d'Armée a souligné que «c'est dans ce contexte que s'inscrit l'approche raisonnable et sensée contenue dans le dernier message du chef de l'Etat, concernant l'effort à consentir afin de sortir le pays de sa crise actuelle», ajoutant qu'«autant que nous encourageons et soutenons son contenu, nous considérons sa démarche comme une des étapes importantes à franchir sur la voie de la résolution appropriée de cette crise politique que traverse le pays».

«Nous considérons, au sein de l'ANP, que les prochaines élections présidentielles sont le premier fruit constitutionnel et légal de ces solutions. Nous considérons également qu'elles renferment ce qui nous permettra de poursuivre les avancées vers l'institutionnalisation des assises d'un Etat de droit où prévaudra le progrès économique, la prospérité sociale et la cohésion sociétale, et où régnera la sécurité

et la stabilité», a-t-il soutenu.

«Ces présidentielles que nous considérons réellement comme la clé pour accéder à l'édification d'un Etat fort avec des fondements sains et solides.

Un Etat que le commandement de l'ANP œuvre résolument à atteindre dans des conditions de sécurité et de stabilité, en dépit des embûches que sèment sur son chemin certains de ceux qui répugnent le bon déroulement de ce processus constitutionnel judiciaire, à l'instar des slogans mensongers, aux intentions et objectifs démasqués comme réclamer un Etat civil et non militaire», a-t-il dit.

Le général de corps d'Armée a souligné que «ce sont là des idées empoisonnées qui leur ont été dictées par des cercles hostiles à l'Algérie et à ses institutions constitutionnelles.

Des cercles qui vouent une haine inavouée envers l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et envers son Commandement national qui a prouvé par la parole puis par les actes qu'il demeure au service de la ligne de conduite nationale du peuple algérien et qu'il nourrit un dévouement inébranlable au serment qu'il a fait devant Allah, le peuple et l'histoire».

Pour le vice-ministre de la Défense nationale, «tenir cet engagement sincère commence à effrayer les supplétifs et les infodés de la bande, au point où ils ont commencé à mener des campagnes aux objectifs bien connus, pour remettre en cause toute action qu'entreprend l'institution militaire et son Commandement novembriste, ainsi que tout effort que consent chaque fils dévoué à cette patrie».

«Pour ce faire, a-t-il poursuivi, ils ont adopté la voie des appels directs au rejet de toute action qui peut concourir à résoudre la crise, croyant qu'ils pourront échapper à l'emprise de la justice».

«Toutefois, nous leur adressons une sérieuse mise en garde, que l'Algérie est plus chère et plus précieuse pour qu'elle soit, elle et son peuple, victimes de ces traîtres qui ont vendu leur âme et conscience et sont devenus des outils manipulables voire dangereux entre les mains de ces cercles hostiles à notre pays», a-t-il fait savoir.

M. Gaïd Salah a affirmé, dans le même contexte, que «chaque bonne parole qu'on dit à propos de l'ANP ne la rendra que plus glorieuse encore et chaque offense tendancieuse et mensongère à son égard ne diminuera guère de sa valeur, mais démasquera son ou ses auteur(s) et dévoilera leur vraie nature à eux-mêmes, au peuple, à l'histoire, et devant Allah avant et après tout», note le communiqué. «Cette mise en garde nous est dictée par la quintessence même des prérogatives qui nous sont dévolues et ce que requiert la nature des nobles missions sensibles, que l'ANP a l'honneur d'en porter le fardeau», a précisé le chef d'Etat-major de l'ANP.

Pour lui, «ces missions vitales considèrent la sauvegarde de la souveraineté nationale et la préservation de l'intégrité territoriale et l'unité populaire de l'Algérie, ainsi que la pérennité de sa sécurité et sa stabilité, comme étant sa

Pierre angulaire, et l'ANP, digne héritière de l'ALN est une forteresse aux fondements solides, fondée sur une base historique saine qui insuffle dans les cœurs qui accordent à l'histoire sa juste valeur tous les motifs de fierté et d'orgueil».

«Aussi, chaque bonne parole qu'on dit à propos de l'ANP ne la rendra que plus glorieuse encore. Chaque offense tendancieuse et mensongère à son égard ne diminuera guère de sa valeur, mais démasquera son ou ses auteur(s) et dévoilera leur vraie nature à eux-mêmes, au peuple et à l'histoire, et Allah avant et après tout», a-t-il fait savoir.

«L'histoire nationale de l'Algérie est une histoire glorieuse et éternelle qui valorise le combat et l'élève aux rangs prestigieux qu'il mérite.

Elle considère le vrai moudjahid comme un grain de bien et non pas un germe de mal, un outil pour construire et non pas pour démolir.

Aussi quiconque se dissocie de ces véritables vertus de combat, se place systématiquement dans la case des corrupteurs, avec tout ce que cela implique, car comme on dit c'est dans les épreuves qu'on distingue la nature des hommes», a ajouté le général de corps d'Armée.

«Il est grandement temps d'avoir une vision rigoureuse fondée sur la protection l'intérêt suprême de l'Algérie, quant à la prise de toutes les dispositions réglementaires envers les agissements de ces traîtres contre l'avenir du peuple et le destin de la patrie», a-t-il affirmé, ajoutant qu'«il est certain que c'est l'appareil de la justice qui statuera sur ce qui adviendra de ces traîtres et prendra toutes les dispositions équitables, mais dissuasives et rigoureuses au démentant».

«Aussi, quiconque a l'audace d'attenter à l'Algérie, à l'avenir de son peuple et la pérennité de son Etat, ne pourra échapper à la sanction et la justice s'occupera de lui tôt ou tard.

C'est là le dernier avertissement à l'égard de tous ceux qui marchent avec l'avenir de la patrie et de son intérêt suprême», a-t-il indiqué.

«Ceux-là qui considèrent le fait de porter atteinte à l'emblème national et manquer de respect au drapeau national, symbole des chouchas et source de fierté de toute la nation algérienne, je dis que ceux-là mêmes qualifient ceux qui ont failli envers le peuple et la patrie de prisonniers politiques et de prisonniers de l'opinion.

Est-ce raisonnable? Se croient-ils aussi intelligents au point de pouvoir duper le peuple algérien avec ces inepties et ces manigances? Croient-ils que le peuple algérien permettra à quiconque d'insulter son emblème national? Ceux-là ne sont pas les enfants de ce peuple et ne savent guère sa vraie valeur, ni ses principes ou le degré de son attachement à son histoire nationale.

C'est là la mentalité des corrupteurs, car un esprit impur génère une opinion impure et altérée, un comportement vicieux et une attitude immorale. Telle est la nature des choses», a-t-il dit également. Le général de corps d'Armée a rap-



pelé, par la même occasion, que «le combat contre la corruption et son éradication de notre pays est à la fois une continuité naturelle du combat contre les pratiques abusives du colonialisme français, et de la lutte contre le fléau du terrorisme abject.

Ainsi, de la même façon qu'il a su triompher hier du colonialisme et du terrorisme, notre vaillant peuple saura sans aucun doute vaincre le fléau de la corruption».

«Du moment que nous parlons de dépravation et de déchéance, il nous appartient en cette agréable occasion et face à cette agréable audience de rappeler que le peuple algérien qui a combattu hier les pratiques abusives du colonialisme français et a réussi en compagnie de l'ALN de le vaincre après d'incalculables sacrifices et de triompher sur ces nombreuses abjections sur tous les plans, a pu également combattre le fléau du terrorisme avec ces monstruosités et ses comportements dangereux et abjects et a réussi en compagnie de l'ANP à le vaincre et l'éradiquer de cette terre bénie», a rappelé le chef d'Etat-major de l'ANP.

«J'ai dit, ce peuple qui a triomphé du colonialisme et vaincu le terrorisme, se trouve aujourd'hui face à un autre défi qui n'est pas moins périlleux que ses précédents, c'est la corruption sous toutes ses formes et il est certain que la démarche de l'ANP, dans ce sens, est un effort sans égal, basé sur l'éradication totale de tous les fléaux du colonialisme dans notre pays», a-t-il fait savoir.

En effet, «la corruption est une autre forme de colonialisme, car elle infeste les esprits et les pensées, qui frappent les consciences colonisables.

La bande, dont les abjections inavouées ont été démasquées, possède encore des infodés et des mandataires dans la société et elle œuvre encore de façon encore plus claire à infiltrer les rangs des marches populaires et impacter la nature des revendications populaires légitimes, voire, tenter d'orienter ces revendications selon les intentions abjectes de cette bande, ce qui requiert, et je le répète encore une fois, plus de vigilance et de prudence concernant l'encadrement de ces marches», a-t-il ajouté.

A cet effet, il relevé que «la poursuite l'assainissement du pays de ce dangereux fléau est une mission que l'ANP s'honore aujourd'hui d'entreprendre en compagnie de la justice et d'offrir toutes les garanties à même d'exécuter cette noble mission nationale».

«Nous la saluons d'ailleurs à partir de cette tribune et saluons également toutes avancées natio-

nales réalisées à ce jour avec la force de la loi et l'équité du droit. C'est dans le talion que vous préserverez la vie», a affirmé le général de corps d'Armée.

«Il nous appartient également d'exprimer notre reconnaissance envers les efforts assidus que ne cessent de consentir aujourd'hui les institutions de l'Etat et les initiatives diligentes et dévouées au service de la patrie et du peuple, il s'agit d'efforts aux résultats fructueux que nul ne peut nier, qui méritent de notre part en ces circonstances particulières toute la considération et l'encouragement», a souligné Gaïd Salah.

Pour sa part, le directeur de la communication, de l'information et de l'orientation «a salué l'appui du général de corps d'Armée à cette compétition, à même de contribuer à élever les capacités de l'ANP et les compétences de sa ressource humaine aux plus hauts échelons, notamment en cette phase où l'ANP a fait preuve de son grand patriotisme, son dévouement au legs des chouchas et sa détermination à préserver l'avenir du pays».

Cette occasion, il a été procédé à l'annonce des noms des lauréats des différentes spécialités, à l'instar des sciences militaires, médicales, technologiques, humaines, et des sciences de l'information et de la communication, ainsi que des travaux artistiques. Le général de corps d'Armée a procédé, par la suite, à la remise des attestations et des récompenses financières aux lauréats.

La huitième édition du Prix a enregistré le couronnement de seize (16) travaux individuels et collectifs, organisés comme suit: deux (2) travaux dans les sciences militaires, quatre (4) travaux dans les sciences technologiques, deux (2) travaux dans les sciences médicales, deux (2) travaux dans les sciences humaines et sociales, deux (2) travaux dans les sciences de l'information et de la communication, quatre (4) œuvres artistiques et photographiques.

«Cette compétition scientifique, qui est désormais un rendez-vous annuel pendant lequel sont honorés les personnels de l'ANP aux compétences scientifiques supérieures, vise à encourager les éléments à s'investir davantage dans les travaux d'études et de recherche, qu'ils soient individuels ou collectifs, ayant trait aux domaines scientifiques auxquels l'ANP accorde un intérêt particulier, et ce afin de soutenir davantage le parcours de développement et de modernisation que connaissent les différentes composantes de l'ANP», conclut la même source.

Gaïd Salah soutient l'approche «raisonnable» de sortie de crise contenue dans le message du chef de l'Etat

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a exprimé, mercredi à Alger, son soutien à l'approche «raisonnable» contenue dans le dernier message du chef de l'Etat, «concernant l'effort à consentir afin de sortir le pays de sa crise actuelle».



Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique pour l'année 2019, le vice-ministre de la Défense nationale a salué «l'approche raisonnable et sensée contenue dans le dernier message du chef de l'Etat, concernant l'effort à consentir afin de sortir le pays de sa crise actuelle».

«Autant que nous encourageons et soutenons son contenu, nous considérons sa démarche comme une des

étapes importantes à franchir sur la voie de la résolution appropriée de cette crise politique que traverse le pays», a-t-il souligné.

Il a affirmé, à ce titre, que l'ANP considère que «les prochaines élections présidentielles sont le premier fruit constitutionnel et légal de ces solutions» et qu'«elles renferment ce qui nous permettra de poursuivre les avancées vers l'instauration des assises d'un Etat de droit où prévautra le progrès économique, la prospérité sociale et la cohésion sociétale,

et où règnera la sécurité et la stabilité». «Ces présidentielles que nous considérons réellement comme la clé pour accéder à l'édification d'un Etat fort avec des fondements sains et solides.

Un Etat que le Commandement de l'ANP œuvre résolument à atteindre dans des conditions de sécurité et de stabilité, en dépit des embûches que sèment sur son chemin certains de ceux qui répugnent le bon déroulement de ce processus constitutionnel judiciaire, à l'instar des slogans mensongers, aux intentions et objectifs démasqués comme réclamer un Etat civil et non militaire», a-t-il ajouté.

Le Chef d'Etat-major de l'ANP a rappelé, dans ce contexte, que l'Armée «maintient des positions constantes et sincères envers la patrie et le peuple depuis le début de la crise, en passant par toutes ses phases jusqu'à ce jour».

«Cette constance dans l'opinion et dans la position émane de la constance du

principe national qu'adopte l'institution militaire et qui vise fondamentalement à prendre en considération les revendications du peuple et ses aspirations légitimes, lors du processus consistant à trouver les solutions constitutionnelles à cette crise politique», a-t-il expliqué.

Pour Gaïd Salah, «tous les efforts qu'a consentis l'institution militaire jusque là, sont des efforts qui respectent essentiellement l'intérêt suprême de la patrie».

«Cet intérêt suprême qui requiert nécessairement la fédération des efforts de tous les hommes de bonne volonté parmi les enfants de l'Algérie et la mobilisation de leurs déterminations afin de préparer de manière effective et sérieuse la tenue des prochaines élections présidentielles, dans les plus brefs délais, à travers l'adoption de la voie du dialogue national serein et constructif auquel ont fait appel les bonnes initiatives avec leurs contenus réalistes et raisonnables», a-t-il soutenu.

Gaïd Salah adresse «une sérieuse mise en garde» aux «supplétifs et inféodés de la bande»

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale Populaire (ANP) a adressé, mercredi à Alger, «une sérieuse mise en garde» aux «supplétifs et inféodés de la bande» qui mènent des campagnes visant à «remettre en cause toute action qu'entreprind l'institution militaire» pour résoudre la crise.

«Tenir cet engagement sincère commencent à effrayer les supplétifs et les inféodés de la bande, au point où ils ont commencé à mener des campagnes aux objectifs bien connus, pour remettre en cause toute action qu'entreprind l'institution militaire et son Commandement novembriste, ainsi que tout effort que consent chaque fils dévoué à cette patrie», a-t-il affirmé dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique pour l'année 2019.

Le vice-ministre de la Défense nationale a soutenu, à ce titre, que ces «supplétifs et inféodés de la bande ont adopté la voie des appels directs au rejet de toute action qui peut concourir à résoudre la crise, croyant qu'ils pourront échapper à l'emprise de la justice».

«Toutefois, nous leur adressons une sérieuse mise en garde, que l'Algérie est plus chère et plus précieuse pour qu'elle soit, elle et son peuple, victimes de ces traîtres qui ont vendu leur âme et conscience et sont devenus des outils manipulables voire dangereux entre les mains de ces cercles hostiles à notre pays», a-t-il averti.

Cette mise en garde, a-t-il poursuivi, «nous est dictée par la quintessence même des prérogatives qui nous sont dévolues et ce que requiert la nature des nobles missions sensibles, que l'ANP a l'honneur d'en porter le fardeau».

Pour Gaïd Salah, «ces missions vitales considèrent la sauvegarde de la souveraineté nationale et la préservation de l'intégrité territoriale et l'unité populaire de l'Algérie, ainsi que la pérennité de sa sécurité et sa stabilité, comme étant sa pierre angulaire, et l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale est une forteresse aux fondements solides, fondée sur une base historique saine qui insuffle dans les cœurs qui accordent à l'histoire sa juste valeur tous les motifs de fierté et d'orgueil».

«Aussi, chaque bonne parole qu'on dit à propos de l'ANP ne la rendra que plus glorieuse encore.

Chaque offense tendancieuse et mensongère à son égard ne diminuera guère de sa valeur, mais démasquera son ou ses auteur(s) et dévoilera leur vraie nature à eux-mêmes, au peuple et à l'histoire, et Allah avant et après tout», a-t-il ajouté.

Il a rappelé, dans ce contexte, que «l'histoire nationale de l'Algérie est une histoire glorieuse et éternelle qui valorise le combat et l'élève aux rangs prestigieux qu'il mérite.

Elle considère le vrai moudjahid comme un grain de bien et non pas un germe de mal, un outil pour construire et non pas pour démolir».

«Aussi quiconque se dissocie de ces véritables vertus de combat, se place systématiquement dans la case des corrupteurs, avec tout ce que cela implique», a-t-il mis en garde.

Il a estimé, par ailleurs, qu'«il est grandement temps d'avoir une vision rigoureuse fondée sur la protection de l'intérêt suprême de l'Algérie, quant à la prise de toutes les dispositions réglementaires envers les agissements de ces traîtres contre l'avenir du peuple et le destin de la patrie».

Selon le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, «c'est l'appareil de

la justice qui statuera sur ce qui adviendra de ces traîtres et prendra toutes les dispositions équitables, mais dissuasives et rigoureuses au demeurant».

Aussi, a-t-il poursuivi, «quiconque a l'audace d'attenter à l'Algérie, à l'avenir de son peuple et la pérennité de son Etat, ne pourra échapper à la sanction et la justice s'occupera de lui tôt ou tard». «C'est là le dernier avertissement à l'égard de tous ceux qui marchent avec l'avenir de la patrie et de son intérêt suprême», a-t-il averti.

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a fustigé, également, ceux qui ont qualifié les personnes qui ont «porté atteinte à l'emblème national» de «prisonniers politiques et de prisonniers de l'opinion», soutenant que ces personnes ne pourront pas «duper le peuple algérien avec ces inepties et ces manigances».

«Ceux-là qui considèrent le fait de porter atteinte à l'emblème national et manquer de respect au drapeau national, symbole des chouhada et source de fierté de toute la nation algérienne, je dis que ceux-là mêmes qualifient ceux qui ont failli envers le peuple et la patrie de prisonniers politiques et de prisonniers de l'opinion.

Est-ce raisonnable ? Se croient-ils aussi intelligents au point de pouvoir duper le peuple algérien avec ces inepties et ces manigances ? Croient-ils que le peuple algérien permettra à quiconque d'insulter son emblème national ?», a-t-il ajouté. Gaïd Salah a affirmé, à ce propos, que «ceux-là ne sont pas les enfants de ce peuple et ne savent guère sa vraie valeur, ni ses principes ou le degré de son attachement à son histoire nationale». Pour le Chef d'Etat-Major de l'ANP, «c'est là la mentalité des corrupteurs, car un esprit impur génère une opinion impure et altérée, un comportement vicieux et une attitude immorales».

L'Etat poursuivra le combat contre «la corruption sous toutes ses formes»

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé, mercredi à Alger, que l'Etat poursuivra le combat contre «la corruption sous toutes ses formes», soulignant que l'armée contribuera, en compagnie de la justice, à cet effort.

«La poursuite de l'assainissement du pays de ce dangereux fléau est une mission que l'ANP s'honore aujourd'hui d'entreprendre en compagnie de la justice et d'offrir toutes les garanties à même d'exécuter cette noble mission nationale», a-t-il affirmé dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de remise du Prix de l'ANP pour la meilleure œuvre scientifique, culturelle et médiatique pour l'année 2019.

Le vice ministre de la Défense nationale a rappelé, lors de cette cérémonie, que le «combat contre la corruption et son éradication de notre pays est à la fois une continuité naturelle du combat contre les pratiques abusives du colonialisme français, et de la lutte contre le fléau du terrorisme abject».

Il a estimé, à ce titre, que de la même façon qu'il a su triompher hier du colonialisme et du terrorisme, le peuple algérien saura sans aucun doute vaincre le fléau de la corruption.

«Du moment que nous parlons de dépravation et de déchéance, il nous appartient en cette agréable occasion et face à cette agréable audience de rappeler que le peuple algérien qui a combattu hier les pratiques abusives du colonialisme français et a réussi en compagnie de l'Armée de libération nationale de le vaincre après d'incalculables sacrifices et triompher sur ces nombreuses abjections sur tous les plans, a pu également combattre le fléau du terrorisme avec ces monstruosité et ses comportements dangereux et abjects et a réussi en compagnie de l'ANP à le vaincre et l'éradiquer de cette terre bénie», a-t-il affirmé.

«Ce peuple qui a triomphé du colonialisme et vaincu le terrorisme, se trouve aujourd'hui face à un autre défi qui n'est pas moins périlleux que ses précédents, c'est la corruption sous toutes ses formes et il est certain que la démarche de l'ANP, dans ce sens, est un effort sans égal, basé sur l'éradication totale de tous les fiefs du colonialisme dans notre pays», a-t-il soutenu.

Selon le Chef d'Etat-Major de l'ANP, «la corruption est une autre forme de colonialisme, car elle infeste les esprits et les pensées, qui frappent les consciences colonisables». «La bande, dont les abjections inavouées ont été démasquées, possède encore des inféodés et des mandataires dans la société et elle œuvre encore de façon encore plus claire à infiltrer les rangs des marches populaires et impacter la nature des revendications populaires légitimes, voire, tenter d'orienter ces revendications selon les intentions abjectes de cette bande, ce qui requiert, et je le répète encore une fois, plus de vigilance et de prudence concernant l'encadrement de ces marches», a-t-il averti. Gaïd Salah a salué, à l'occasion, la justice et «toutes avancées nationales réalisées à ce jour avec la force de la loi et l'équité du droit», exprimant sa «reconnaissance» envers «les efforts assidus que ne cessent de consentir aujourd'hui les institutions de l'Etat et les initiatives diligentes et dévouées au service de la patrie et du peuple». «Il s'agit d'efforts aux résultats fructueux que nul ne peut nier, qui méritent de notre part en ces circonstances particulières toute la considération et l'encouragement», a-t-il conclu.

CAMPAGNE DE MOISSON-BATTAGE DANS LA WILAYA D'ALGER:

Une production attendue de 47.000 quintaux de céréales



Une production de 47.000 quintaux de céréales (blé tendre, blé dur et orge) est attendue pour la campagne moisson-battage 2018-2019 qui s'achèvera fin juillet contre 45.000 quintaux l'année précédente, a-t-on appris mercredi auprès du directeur des services agricoles à la Wilaya, Noui Bouaziz.

Relevant la hausse «prometteuse» du rendement par hectare dans certaines exploitations agricoles, M. Bouaziz a précisé à l'APS qu'un rendement de 32 quintaux par hectare avait été enregistré avec un pic à 48 quintaux par hectare dans certaines exploitations, contre une moyenne n'excédant guère les 25 quintaux par hectare l'année précédente.

Pour le responsable, cet accroissement du rendement par hectare est dû à l'amélioration des conditions météorologiques cette saison, à l'absence de tout foyer d'incendie dans les récoltes de céréales dans la wilaya et à la fertilisation de 1.100 hectares réservés à la culture céréalière.

La superficie consacrée à la culture de l'orge a «augmenté sensiblement» cette année (10-15%), sachant que la superficie globale consacrée à la culture de cette céréale est de 155 hectares cette saison, contre 1.345 hectares pour le blé dur et 924 hectares pour le blé tendre, a indiqué M. Bouaziz.

A ce jour, la campagne de moisson-battage s'est achevée sur une superficie de 552 hectares dans la wilaya, soit un taux d'avancement de 34%, ce qui a permis de récolter 18.000 quintaux de céréales, dont 16.000 quintaux de blé dur. Près de 17.000 quintaux ont également été récoltés et transférés vers les coopératives agricoles des wilayas de Blida et Tizi Ouzou. M. Noui a qualifié la quantité collectée de «grand succès» pour la saison de récolte dans la wilaya, le plus important étant, a-t-il dit, n'est pas la production mais le transfert des quantités collectées vers les coopératives agricoles qui les transfèrent, à leur tour, vers les minoteries, ce qui signifie, dit-il, une baisse de la facture d'importation dans cette filière. Le même responsable a rappelé, dans ce cadre, que les agriculteurs s'abenaient les derniers temps de vendre leurs récoltes aux Coopératives agricoles et préfèrent les stocker et les vendre d'une manière individuelle, et ce en dépit de toutes les facilitations et incitations mises en place par l'Etat pour les encourager dans ce sens.

Par ailleurs, les services de la tutelle, poursuit l'interlocuteur, ont fixé les prix d'achat des céréales des agriculteurs, indépendamment de toutes les fluctuations du marché, ce qui garantira une marge bénéficiaire fixe à l'agriculteur, et mis à la disposition de ce dernier tout le matériel et moyens de transfert des produits vers les coopératives (mobilisation, durant cette saison, de 11 matériels de moisson-battage dans la wilaya d'Alger), en sus de l'installation d'une commission de wilaya pour le suivi de la saison de récolte en vue de réunir toutes les conditions adéquates à sa réussite et d'accompagner les agriculteurs afin de prendre en charge leurs préoccupations et de les assister à réaliser un bon rendement. A noter que les surfaces agricoles destinées aux céréales dans la capitale se concentrent dans le côté Est de la wilaya, notamment au niveau des communes de Rouiba et d'Ain Taya, soit l'équivalent de 45% du total de surfaces agricoles dédiées à cette filière à travers le territoire de la wilaya, conclut le DSA.

ACTIVITÉ COMMERCIALE:

La lenteur des formalités entrave le marché national

L'activité commerciale en Algérie souffre de plusieurs entraves dont la «lenteur» des formalités d'acquisition des marchandises notamment pour le marché de gros, a relevé une quête d'opinion réalisée par l'ONS, au premier trimestre de 2019.

La même enquête, ayant ciblé une population de commerçants composée de grossistes et de détaillants, cite également les entraves liées à «l'indisponibilité» des produits et à «l'éloignement» des sources d'approvisionnement.

Près de la moitié des grossistes et détaillants de l'échantillon, s'est plaint de l'indisponibilité des produits, indiquent l'enquête, relevant que plus de 65% des grossistes qualifient les formalités d'acquisition des marchandises de «trop lentes» et se plaignent en même temps, de «l'éloignement» des sources d'approvisionnement.

Cette situation a engendré, selon près de 15% des grossistes et détaillants enquêtés, des «ruptures de stocks» ayant impacté la disponibilité de certaines marchandises sur le marché national. Les commerçants les plus touchés sont ceux qui activent dans la vente de gros et de détail des matières premières, des demi produits, de la droguerie-quincallerie, d'appareils électroménagers et de parfumeries (DQAEMP). La grande majorité des grossistes et près de



10% des détaillants se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, au cours des trois premiers de l'année, a précisé la même source.

Par ailleurs, plus de 20% des grossistes et plus de 10% des détaillants disent s'être approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, particulièrement ceux de l'agroalimentaire, de la matière première et demi produits et ceux de DQAEMP.

L'ONS a, cependant, estimé que malgré cette situation, l'activité commerciale s'était «améliorée» pour

les commerçants détaillants, essentiellement pour l'agroalimentaire et les combustibles et lubrifiants, après avoir pâti d'une baisse au 4ème trimestre 2018.

Quant aux prix d'acquisition des produits, ils sont jugés «élevés» selon plus de 20% des grossistes et plus de 15% des détaillants.

Les plus touchés par cette hausse des tarifs sont les commerçants activant dans le secteur de l'agroalimentaire, des machines et matériels d'équipements et ceux de la DQAEMP. En revanche, le reste des commerçants

enquêtés trouvent les prix «stables».

Pour la demande en produits fabriqués, elle a augmenté, selon les commerçants détaillants, notamment, ceux de l'agroalimentaire et des combustibles, alors qu'elle a connu un «repli» selon les grossistes. C'est le cas essentiellement des secteurs des matières premières, de demi produits et des machines et matériels d'équipements.

Selon plus de 25% des grossistes et de près de 20% des détaillants, les prix de vente sont «élevés» par rapport au dernier trimestre 2018, notamment ceux de l'agroalimentaire et de la DQAEMP. Quant à leur situation financière, la majorité des commerçants enquêtés (grossistes et détaillants) estime qu'elle est «bonne».

Près de 24% des grossistes et près de 5% des détaillants disent recourir à des crédits bancaires sans trouver de «difficultés à les contracter».

Côté prévisions, pour les prochains mois, les grossistes prévoient une «baisse» de leur activité, contrairement aux détaillants qui attendent une «amélioration».

PÊCHE:

75 milliards Da d'investissements privés en aquaculture

La valeur des investissements privés en aquaculture s'est élevée à 75 milliards DA destinés à la réalisation de 271 projets approuvés par le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), a indiqué mercredi Mustapha Oussaïd, directeur du développement de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche.

Ces investissements qui seront réalisés à moyen terme jusqu'en 2022 permettront de produire 111.000 tonnes de différents types de poissons, dont 105.000 tonnes de l'aquaculture marine et 6.000 tonnes de l'aquaculture d'eau douce, et de créer 24.000 postes d'emplois, a précisé M. Oussaïd dans un entretien accordé à l'APS. La valeur des ventes devrait dépasser 87 milliards Da (84 milliards Da pour l'aquaculture marine et 3,6 milliards Da pour l'aquaculture d'eau douce) après parachèvement de ces projets, a-t-il indiqué. Parmi ces projets, 212 ont obtenu des contrats de concession par les services des domaines de l'Etat, ce qui permis le lancement de la réalisation de leurs fermes (154 pour l'aquaculture marine et 58 pour l'aquaculture d'eau douce) avec une capacité de production de 80.663 tonnes devant réaliser un chiffre d'affaires de près de 68 milliards de da et créer 16.000 postes d'emplois après leur mise en production. Un total de 491 dossiers ont été déposés pour la réalisation de projets d'aquaculture au niveau de la direction générale de la pêche, dont 268 projets relatifs à l'aquaculture marine (55%) et 223 projets d'aquaculture d'eau douce (45 %), a ajouté le même responsable. M. Oussaïd a mis en avant, à cet égard, le développement du volume des investissements privés dans le domaine de l'aquaculture comparati-

vement aux années précédentes, rappelant la réalisation, fin 2018, de 70 nouveaux projets, en cours d'exploitation, dont la production primaire s'est élevée à 5100 tonnes de différentes espèces de poissons (des ventes de 4 milliards DA).

Ces projets, une fois la phase d'expérimentation terminée, devrait réaliser une production de 30.000 tonnes et générer un chiffre d'affaires de plus de 24 milliards DA, outre la création de 4.672 nouveaux postes d'emploi, poursuit le responsable.

M. Oussaïd estime en outre que les projets connaissent une accélération sans précédent, notamment vu l'expérience et l'accompagnement nécessaires que fournit le secteur aux investisseurs, faisant état de la réalisation, durant les cinq premières années de 2019, de 6 nouvelles fermes aquacoles au niveau des wilayas de Mostaganem, Béjaïa, Tizi Ouzou, Jijel et Annaba.

Entrée en exploitation de 60 nouveaux projets fin 2019

Le nombre de projets réalisés dans le domaine de l'aquaculture atteindra, fin 2019, 130 projets, et ce après la réalisation de 60 nouveaux projets programmés (40 d'aquaculture en eau de mer et 20 en eau douce).

Ces projets permettront d'atteindre une production de 52.440 tonnes, des bénéfices dépassant 41 milliards Da, et la création de 9.264 nouveaux postes d'emploi.

Afin de parachever la réalisation de ces projets dans les délais, les responsables de la Direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture suivent de plus près la réalisation des fermes et exploitent d'une façon quotidienne l'ensemble des moyens de communication via Internet pour rester en contact avec les investisseurs. Par ailleurs, le secteur a

enregistré en 2018 un total de 223 demandes d'investissement dans le domaine de l'aquaculture continentale déposées, par des investisseurs privés, au niveau des directions de wilayas, dont 58 projets ont bénéficié des actes de concession (26%) et 31 projets entrés en exploitation, en sus de 20 autres qui entreront en exploitation fin 2019.

Quant à la pêche continentale, 75 investisseurs détenteurs d'actes de concession et exerçant leurs activités au niveau de 61 étendues d'eau, ont réalisé une production avoisinant 1955 tonnes de poissons en 2018 au niveau de 21 wilayas. Quatre wilayas viennent en tête dans cette activité, à savoir, Ain Defla avec 513 tonnes (12 investisseurs), Relizane avec 446 tonnes (8 investisseurs), Bechar avec 294 tonnes (4 investisseurs) et Tizi Ouzou avec 174 tonnes (3 investisseurs). Pour appuyer cette activité, l'année 2018 a connu la production de 2.600.000 unités d'œufs et de larves alevins ayant été ensemencés au niveau des barrages et des bassins, l'enregistrement de cinq (05) projets d'exploitation des anguilles dans les wilayas de Skikda (Oued El Kebir), Boumerdes (Oued Isser et Oued Sbaou) et 02 projets à El Tarf, (lac Oubeira et la Tonga).

S'agissant de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, le programme national d'ensemencement de poissons a englobé, en 2018, plus de 1401 bassin d'irrigation duquel les agriculteurs ont bénéficié d'un total de 204.000 œufs et alevins de poissons.

Selon M. Oussaïd, cette opération devra améliorer le rendement de davantage de surfaces agricoles et améliorer l'usage multiple des eaux, ce qui a poussé à la formation de 2304 agriculteurs en 2018 au niveau local, sur un total de 28167 agriculteurs ciblés.

FINANCES: Projet de lancement du «m-paiement» en Algérie début 2020

Le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) prévoit de lancer le paiement par téléphone mobile (m-paiement) au début de l'année 2020, a annoncé mercredi à Alger son administrateur, Madjid Messaoudene.



Le lancement du «m-paiement» s'inscrit dans le cadre de la diversification des services et produits de la monétique en Algérie.

Cela permet aussi de tirer profit du taux élevé (111%) de pénétration des «smartphones» dans le pays, a-t-il expliqué à l'APS en marge d'une journée d'étude sur la monétique interbancaire en Algérie.

Il s'agit d'une application sur «smartphone», conçue par GIE Monétique, qui sera reliée au réseau interbancaire pour pouvoir effectuer des transactions qui seront débitées sur la carte interbancaire (CIB) ou celle d'Algérie Poste, la Golden (Edahabia).

Ce mode monétique concerne les

opérations de paiement de proximité (dans les espaces commerciaux physiques) en se basant sur les codes-barres intelligents (QR).

Toutefois, ce type «m-paiement» n'a rien avoir avec l'utilisation de monnaie virtuelle ou d'unités intermédiaires pour effectuer des achats, interdit par la Banque d'Algérie, a-t-il tenu à préciser.

Le GIE Monétique envisage, par ailleurs, de lancer, d'ici fin 2019, plusieurs produits et services comme une nouvelle carte sans contact (Contactless), le paiement de factures sur les distributeurs automatiques (BillPayment) et le rechargement d'unités téléphoniques (MobileToUp). Il est prévu

aussi le lancement de la consultation de soldes sur n'importe quel distributeur automatique (BalanceCheck), le changement du code PIN et l'attribution d'un code parlant pour le porteur, le retrait de l'argent sur distributeurs à distance (e-retrait), ainsi que des solutions monétiques sur caisses adaptées aux grandes surfaces (monétique intégrée).

Pour rappel, GIE Monétique est un organe de régulation et de normalisation du système monétique interbancaire, dont la mission principale est de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage des moyens de paiement électronique.

La généralisation du e-paiement tributaire de la lutte contre l'économie informelle

La généralisation du paiement électronique en Algérie dépend essentiellement de la réussite des efforts consentis dans la lutte contre l'économie informelle, ont estimé mercredi à Alger des experts.

S'exprimant lors d'une journée d'étude sur la monétique bancaire en Algérie, le professeur en économie, Mahfoud Koubi, a affirmé que «l'évolution du e-paiement est proportionnelle au niveau de développement de l'économie du pays, basé sur les règles du marché et la compétitivité, alors que l'économie algérienne reste dépendante de la rente pétrolière et gazière».

Malgré les avancées réalisées dans ce domaine, poursuit-il, le e-paiement reste «insignifiant» dans la masse des transactions en Algérie, après 25 ans de l'initiation des réformes visant à moderniser le système financier.

Le paiement électronique exige que les vrais chiffres d'affaires soient communiqués et par conséquent leur imposition sera réelle, alors que cela ne correspond pas avec la mentalité de l'opérateur algérien, a-t-il estimé.

«Un système fiscal peu performant ne peut pas permettre l'introduction d'un moyen de paiement basé sur la visibilité et la



transparence», a-t-il soutenu.

De son côté, l'économiste, Malika Seddiki, a plaidé pour l'accélération du processus de bancarisation et d'installer un climat de confiance qui permettrait un «changement culturel» dans les habitudes de paiement des Algériens.

«Les consommateurs et commerçants font toujours de la résistance.

Ils sont réticents. Cette résistance est due au manque de confiance dans ce type de moyen de paiement», a-t-elle jugé.

Les causes sont inhérentes à «la structure de l'économie (algérienne) qui continue à privilégier le paiement en espèce en raison du poids de l'économie informelle et la faible bancarisation», selon Mme

Seddiki. Dans ce sens, elle a appelé à la poursuite des réformes de l'économie notamment bancaires et financières pour faire de la monétique un «levier» de développement économique.

Elle a, dans ce contexte, recommandé d'intensifier les campagnes de sensibilisation et de renforcer le rôle des banques publiques et privées, outre l'introduction de mesures d'incitation, au lieu des sanctions, pour faire prendre conscience aux commerçants de l'intérêt du e-paiement.

Le spécialiste en communication, Rafik Chibane, a considéré que le manque flagrant de la maîtrise des nouvelles technologies dans la société algérienne a beaucoup contri-

bué dans la faible niveau d'utilisation du e-paiement.

Pour sa part, l'administrateur du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), Madjid Messaoudene, a relevé que 90.723 opérations de paiement par internet et 121.925 opérations par TPE ont été effectuées durant la période étalée entre le 1er janvier et 30 juin 2019.

Le nombre d'opération de retraits par distributeurs automatiques (ATM) dépassé durant la même période les 4,8 millions d'opérations, selon mêmes les données.

Dans son bilan sur l'e-paiement en Algérie, M. Messaoudene a fait savoir également que le nombre des porteurs de carte CIB est de 2,2 millions, alors que celui des TPE ne dépasse pas les 21.359 appareils.

Pour réussir la généralisation du e-paiement, il a recommandé notamment l'amélioration de la relation clientèle au niveau banques (traitement des réclamations, litiges, communication ciblée...), la formation du personnel, les développements des compétences dans ces domaines et l'encouragement de l'industrie monétique (fabrication des TPE, ATM...).

INDONÉSIE - ALGÉRIE: La société publique indonésienne du pétrole veut accroître sa production de 10 % en Algérie



La société publique indonésienne des hydrocarbures «PT Pertamina» vient de dévoiler un plan de croissance en Algérie, prévoyant une hausse de 10 % de la production pétrolière et gazière, avant fin 2020.

La production actuelle d'huile est de 20.000 barils par jour et devrait atteindre entre 22.000 et 23.000 barils par jour, à terme.

L'information a été donnée par son directeur général, Denie S.

Tampubolon, dans un communiqué de presse, rapporté par des agences de presse.

Le responsable a expliqué que cet optimisme s'inscrit dans le cadre du lancement prochain d'un programme de forage de 20 puits dans plusieurs champs qui n'ont pas encore été mentionnés. Ceci nécessite de nouveaux investissements et la création de nouveaux emplois.

Sur les 20.000 barils produits en Algérie chaque jour, Pertamina en exporte 18.000 vers l'Indonésie.

Pour rappel, le responsable des relations publiques de cette société, Mehdi Makri avait déclaré à l'APS en mars dernier à Oran que PT Pertamina» aspire à signer des conventions avec le groupe Sonatrach en matière de forage du pétrole surtout en eaux territoriales algériennes.

En marge de la 9e édition de l'exposition internationale sur l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du nord (NAPEC 2019), le même responsable avait indiqué que cette société implantée en Algérie depuis 2014 active suivant la règle 51/49 au niveau du gisement de «Menzel Ledjme» de Ouargla.

Des discussions sont en cours avec Sonatrach pour élargir l'activité de la société indonésienne avec signature de conventions de forage du pétrole au grand Sud, avait-t-il ajouté.

ALGÉRIE-ESPAGNE: Les voies du développement du partenariat dans le domaine du tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a reçu l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Fernando Moran Calvo-Sotelo, avec lequel il a examiné les voies et moyens du développement du partenariat dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.

Cet entretien s'inscrit dans le cadre du «renforcement des relations bilatérales et la concrétisation des clauses de la convention de coopération conclue entre les deux pays pour le développement du partenariat en matière de tourisme et d'artisanat», a ajouté la même source.

Lors de cette rencontre, la partie espagnole a passé en revue «la multitude des voies de coopération dans le domaine touristique avec l'Algérie qui recèle des atouts touristiques exceptionnels», mettant en valeur «le produit artisanal algérien».

BECHAR: Prolifération du commerce informel au chef lieu de wilaya

Les marchés et les artères commerçantes de la ville de Bechar font face à une prolifération du commerce informel, défiant les décisions et mesures prises par les pouvoirs publics locaux pour son éradication.

En cette période estivale, les cinq (5) grands marchés de fruits et légumes de la commune sont littéralement envahis, par les différents types d'activités commerciales informelles, gênant largement la circulation piétonne et automobiliste, à cause de l'occupation illégale d'artères et de ruelles, comme c'est le cas du marché de fruits et légumes "Bouhlal" au centre-ville de Bechar, a-t-on, constaté.

«Nous ne pouvons pas intervenir pour mettre fin à cette situation dont la prise en charge est du ressort du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire», a indiqué à l'APS le responsable par intérim de la direction de wilaya du Commerce, Moul Maktouba Grioui.

Malgré le plus dangereux parmi ce type de commerce est celui des produits alimentaires, dont les produits laitiers et les fruits et légumes, d'où l'interrogation de la partie qui contrôle la qualité de ces produits sensibles en cette période de grandes chaleurs sévissant dans la région, signale, pour sa part, Ahmed Yah, un citoyen rencontré par l'APS à proximité du marché «Bouhlal».

Laisser ce type d'activités commerciales informelles prendre de l'ampleur est une atteinte à la santé du citoyen, à l'hygiène publique et à l'économie nationale, souligne une autre citoyenne rencontrée au même marché. «Nous souhaitons en tant que citoyens et consommateurs, que la wilaya mette fin à la situation désolante de ce marché de fruits et légumes, marquée par un manque criard d'hygiène et de respect des normes de commercialisation de produits maraichers de large consommation», a-t-elle ajouté.

Le commerce informel touche divers produits allant des fruits et légumes à la téléphonie mobile en passant par les tissus et les vêtements ainsi que des produits d'artisanat traditionnel, et le nombre de personnes qui l'exercent n'est pas connu, faute de statistiques officielles locales.

L'intervention des autorités locales est une nécessité pour mettre fin à une situation qui a trop duré au détriment de l'économie nationale et des activités du commerce légal, estiment plusieurs commerçants exerçant légalement à proximité de ces marchés communaux.

BATNA: Récolte céréalière prévisionnelle de plus 2 millions qx

La production céréalière attendue au terme de cette saison agricole dans la wilaya de Batna excédera les deux millions quintaux, a-t-on appris mardi auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Cette récolte, qui dépasse celle de la saison précédente (1,5 millions quintaux), a été favorisée par l'excellente pluviométrie durant les périodes de germination, a précisé la responsable du bureau des grandes récoltes à la DSA, Yasmine Adouani.

Prévue sur une surface totale de plus de 150.328 hectares avec un rendement moyen à l'hectare de 13 quintaux, cette production se composera notamment de 659.329 quintaux de blé dur et 1.098 millions quintaux d'orge, a indiqué la même source.

La grande partie de cette récolte sera obtenue dans les daïras de Chemora, El Madher et Ras Layoune, a encore précisé la même cadre, rappelant que la wilaya dispose de capacité de stockage de 1,174 millions quintaux répartis sur 14 points de collecte de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS).

La surface emblavée cette saison a dépassé de 156.743 hectares celle de la saison passée, a indiqué la même source.

JOURNÉES «PORTES OUVERTES» SUR LA GENDARMERIE NATIONALE À BLIDA : Affluence considérable de citoyens

Une affluence considérable de citoyens a marqué l'ouverture, mardi à Blida, des Journées «portes ouvertes» sur le corps de la Gendarmerie nationale (GN).

La manifestation, abritée par le Centre d'information territoriale de l'Armée nationale populaire (ANP) et la place de la «liberté», du centre-ville de Blida, a attiré un grand nombre de citoyens, des jeunes notamment, venus s'enquérir des conditions et critères d'enrôlement dans ce corps d'arme.

A l'ouverture de ces journées, de deux jours, le Commandant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Blida, Colonel Zeroual Mokhtar, a mis l'accent sur la contribution du «facteur humain, doté de hautes compétences et d'un savoir-faire technologique, dans le couronnement des efforts de développement des unités de la GN, (ayant) un succès retentissant», a-t-il dit.

Dans son intervention, en présence du wali Youcef Chorfa, le Colonel Zeroual, a précisé que cette manifestation, «se veut une évaluation des réalisations du corps de la Gendarmerie nationale, considéré comme partie intégrante de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et du niveau de consécration des objectifs fixés par le commandement, dans le cadre des orientations données par le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), relatives à l'exploitation des compétences humaines, matérielles et techniques au service du citoyen et de la patrie», a-t-il soutenu.

Le colonel Zeroual a également insisté sur le caractère «constitutionnel» de ce corps qui active, a-t-il dit, dans le cadre d'un «système sécuritaire qui veille à l'application et au respect des Lois de la République, à travers une couverture de tout le territoire national, réalisée par des hommes compé-



tents et professionnels». Il a cité à titre d'exemple de ce professionnalisme, les «résultats probants réalisés sur le terrain en matière de préservation de la sécurité et de l'ordre public, mais aussi de la protection des citoyens et de leurs biens, et la lutte contre le crime sous toutes ses formes».

Aussi, un appel a été lancé aux citoyens, à travers une déclaration à la presse, en vue de «soutenir les efforts des unités de la GN, pour préserver la paix et la stabilité dans notre pays, parallèlement à la lutte contre toutes les formes de criminalité». Il a, en outre, appelé à «dynamiser l'action de proximité pour établir la confiance entre le citoyen et la Gendarmerie nationale», avant de rendre hommage aux chouravats de la Guerre de libération nationale et du devoir national.

A son tour, le Lieutenant Meriem Medioni, chargée de la communication et des relations générales auprès du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Blida, a déclaré que l'objectif de ces portes ouvertes, organisées sous le signe

«la préservation de la sécurité et l'ordre public tributaires d'une contribution du citoyen, comme partenaire essentiel dans l'équation sécuritaire», est de renforcer la relation entre le citoyen et le corps de la GN, pour, a-t-elle dit, l'«ancrage d'une culture sécuritaire dans notre société».

Un hommage a été rendu, à l'occasion, à la famille du Chahin «Birmane Abdelkader» et au moudjahid Slimane Mahfoud, outre la distinction d'un nombre d'enfants de gendarmes lauréats aux examens scolaires.

Des fauteuils roulants ont été, aussi, attribués à des enfants aux besoins spécifiques.

Différents stands d'expositions relatifs, entre autres, à la police technique et scientifique, la police judiciaire, la sécurité routière ont été ouverts, à l'occasion, au profit du public, également, convié à suivre, au niveau de la place de la liberté, de nombreuses exhibitions sportives, de self défense et de combat, exécutées avec brio par des éléments de la gendarmerie nationale.

EL BAYADH: Résiliation d'actes de concession agricole et récupération de plus de 67.000 ha de terres à Brizina

Pas moins de 27 actes de concession agricole ont été résiliés et 67.400 hectares de terres agricoles récupérés dernièrement dans la commune de Brizina au sud de la wilaya d'El Bayadh, pour cause de retard enregistré par les investisseurs, a-t-on appris mardi du Directeur de wilaya des services agricoles, Saad Houari.

«Cette mesure légale a été prise contre les investisseurs ayant pris du retard dans la mise en valeur des terres octroyées dans le cadre de l'investissement agricole en dépit des facilités administratives accordées et l'accompagnement fourni», a précisé le DSA.

La Direction des services agricoles entend procéder, dans les jours à venir, «à la résiliation définitive» de 26 autres actes de concession agricole dans cette région et la récupération d'une



surface de 11.000 ha, a déclaré à l'APS Saad Houari, soulignant que les dossiers d'investissement concernés sont soumis aux services de l'Office national des terres agricoles (ONTA) pour approbation de la résiliation définitive, décidée par la commission de wilaya d'orientation et d'animation de l'investissement agricole. Une autre

liste de cinq dossiers d'investissement agricole a été établie lesquels feront l'objet «prochainement» de mesures de résiliation pour la récupération de pas moins de 30.000 ha dans cette collectivité locale, a-t-on fait savoir.

Le Directeur de wilaya des services agricoles a affirmé que «cette opération d'assainissement du

foncier agricole se poursuivra et touchera tous les investisseurs qui n'ont pas entamé les travaux de mise en valeur.» La DSA a décidé de réduire la superficie des terres attribués à certains investisseurs qui ont entamé les travaux de mise en valeur mais pas à pas, a-t-on indiqué de même source.

Selon Saad Houari, la surface des terres agricoles récupérée à Brizina, qui devrait dépasser 100.000 ha, «sera attribuée ultérieurement à d'autres investisseurs plus sérieux pour leur permettre d'investir et de contribuer au développement agricole dans cette localité et dans la wilaya.» La région de Brizina recense une importante superficie de terres arables, estimé à 240.000 ha, destinée à l'investissement agricole.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN: Bouhadba appelle au renforcement de la coopération avec les médias

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelkader Kara Bouhadba a appelé, mardi à Alger, au renforcement de la coopération avec les médias pour la consécration de la culture sécuritaire au sein de la société algérienne, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une rencontre d'orientation, à l'Ecole supérieure de Police, ayant réuni les chefs de cellules de communication et des relations publiques des services régionaux et des sûretés de wilaya, des directeurs et cadres centraux, M. Bouhadba a affirmé que «les médias nationaux représentent un partenaire efficace dans l'action préventive et de sensibilisation», appelant au «renforcement de la collaboration avec ces derniers dans tout ce qui pourrait contribuer à l'enrichissement de l'information sécuritaire et à consacrer une culture sécuritaire au sein de la société algérienne».

Mettant en avant les axes majeurs de la stratégie médiatique adoptée par la DGSN pour le soutien aux mécanismes de collaboration avec les médias, la société civile et le citoyen, le même responsable a expliqué que ces axes «sont basés sur l'action de proximité, à commencer par les services de sûreté urbaine, un maillon fort liant la police à la société».

A ce propos, M. Bouhadba a salué le «rôle efficace de ces cellules de communication dans la consécration de l'esprit de sécurité



et de prise de conscience quant aux affaires intéressant le citoyen et sa sécurité». Il s'agit, a-t-il poursuivi, de «différentes affaires qui se ramifient au vu de l'évolution des TIC et de l'impact des réseaux sociaux».

«La Police œuvre en étroite collaboration avec les services publics en vue de renforcer la communication institutionnelle et l'information sécuritaire au service du citoyen» a soutenu le DGSN, affirmant que «cette collaboration

contribue également à l'enrichissement des programmes d'éducation sociale et de sensibilisation sécuritaire des citoyens en coopération avec les différents médias nationaux».

Pour rappel, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions d'orientation que tient M. Bouhadba dans le but de «renforcer les capacités de la communication institutionnelle et de l'information sécuritaire au sein de la sûreté nationale».

DILAPIDATION DU FONCIER FORESTIER: Une moyenne de 3000 affaires/an devant la justice

Une moyenne de 3000 affaires relatives à la dilapidation du foncier forestier sont portées annuellement devant la justice à l'échelle nationale, a révélé mardi à Chlef le directeur général des Forêts, Mahmoudi Ali.

«Ce phénomène est particulièrement patent dans les régions du littoral», a souligné M. Mahmoudi en réponse à des questions des journalistes à propos de la dilapidation du foncier forestier, faisant part d'une «moyenne de 3000 affaires/an portées devant la justice», qui a statué, dans une majorité d'entre elles (affaires), en «faveur de la Direction générale des forêts (DGF)», a-t-il assuré.

Il a, à ce titre, recommandé de «sensibiliser et d'ancrer chez les citoyens une culture de



non agression et de persévération de l'espace forestier», tout en affirmant la «disponibilité, en toutes circonstances, des agents des forêts à protéger la ressource forestière».

Sur un autre plan, le DGF a fait part du reboisement d'une superficie globale de 880.000 ha, dans le cadre du Plan national de reboise-

ment mis en œuvre entre 2000 et 2018, dans l'attente de l'affectation d'autres programmes à cette opération, à l'avenir, a-t-il signalé.

Il a aussi souligné l'importance des décisions prises lors du conseil interministériel relatives au renforcement des capacités opérationnelles des services de la Protection

civile et de la Direction générale des Forêts, concernant les feux de forêt.

M. Mahmoudi a annoncé, à ce titre, la mise en service attendue pour «les prochains mois» de 10 nouvelles colonnes mobiles, qui s'ajoutent à une dizaine d'autres actuellement opérationnelles à travers le pays.

Le directeur général des forêts est arrivé dans la matinée à Chlef, où il a procédé à l'installation de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, devant assurer la couverture de trois wilayas (Chlef, Tipasa et Tissemsilt).

Il s'est ensuite rendu au département des forêts de Ténés, avant une inspection des dégâts occasionnés par les feux dans la région côtière de Oued L'kseb.

SIDI BEL-ABBÈS: 2 morts dans une collision entre deux motocycles

Deux personnes sont mortes dans un accident de la route survenu dans la nuit de lundi à mardi à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident a eu lieu suite à une collision entre deux motocycles au niveau de la RN 94 reliant Têlagh et Merine. L'un des deux motards a succombé à ses blessures sur place alors que le second a rendu l'âme à l'hôpital de Têlagh, a-t-on indiqué.



Les dépouilles des deux victimes, âgées de 23 et 24 ans, ont été déposées à la morgue de l'hôpital de Têlagh. Les services de sûreté ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

INCENDIES/DÉGÂTS: Tizi-Ouzou : plus de 5.950 arbres fruitiers et de 450 ha de couvert végétal brûlés depuis juin (Bilan)

Un total de 5.951 arbres fruitiers et de 458 ha de couvert végétal de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été brûlés dans 80 incendies qui se sont déclarés, depuis juin dernier, dans plusieurs localités, a indiqué, mardi dans un communiqué, la direction locale de la protection civile.

Selon ce même bilan qui couvre la période allant du 1er juin au 8 juillet en cours, sur les 458 ha de couvert végétal, les flammes ont parcouru 118 ha de forêts, 114,5 ha de maquis et 225,5 ha de broussailles.

Ces 80 départs de feu ont également détruit, durant la même période, un total de 42 ha de récoltes et 2967 bottes de foin, a-t-on précisé.

Ce bilan, qui recense seulement les incendies dont la superficie brûlée dépasse un (1) hectare, précise que 41 incendies sur les 80, ont été enregistrés durant le mois de juin. Ils ont parcouru 34,5 ha de forêts, 34,5 ha de maquis, 79,5 ha de broussailles, 02 hectares de récolte et ont détruit 2 627 bottes de foin et 2165 arbres fruitiers.

Du 1er au 8 juillet courant 39 incendies ont été enregistrés et qui ont ravagé 83,5 ha de forêts, 80 ha de maquis, 146,5 ha de broussailles, 40 ha de récoltes, 340 bottes de foin et 3 786 arbres fruitiers, a-t-on précisé.

De lundi à mardi matin, la protection civile a lutté contre 40 autres incendies, principalement des feux de broussailles, dont 11 importants enregistrés dans 9 localités qui sont Tizi-Ouzou, Fréha (village Bouhhalou), Mkira (village Thakidout), Ait Khellili (villages Sahel et Tizi Boumanel), Bounouh (village Ighzer Nchvel), Iflissene (Village Arvi), Aghrib, Makouda (village Tala Bouzrou), Larbaa N'Ath Irathene.

La lutte contre ces feux a nécessité la mobilisation de tous les moyens de la protection civile et de sa colonne mobile, et ceux de la conservation des forêts et des communes, en plus de la contribution des citoyens, a-t-on ajouté.

«Les opérations d'extinctions se sont déroulées dans des conditions difficiles marquées par des vents forts et climats très chauds», a observé la protection civile qui a exhorté les citoyens et particulièrement les riverains des massifs forestiers et des champs d'oliviers à «éviter toute forme d'incinération, nettoiement durant cette campagne de lutte contre les feux de forêts, de procéder à l'enlèvement de tout combustible autour des maisons et à être vigilant en signalant tout départ de feux».

LUTTE CONTRE LA DROGUE:

Oran : démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants et saisie de 40 kg de kif traité (sûreté de wilaya)

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé cette semaine un réseau de narcotrafiquants et saisi une quantité de 40 kg de kif traité, a-t-on appris mardi de ce corps de sécurité. Agissant sur informations, l'opération a permis de mettre hors d'état de nuire un

réseau composé de quatre individus, âgés entre 24 et 41 ans. Auparavant, cette bande avait fait l'objet d'une étroite surveillance et des investigations approfondies sur leurs activités de la brigade de lutte anti-drogue relevant de la police judiciaire, a-t-on expliqué. La drogue,

sous forme de 397 plaquettes, a été dissimulée soigneusement à l'intérieur d'un double réservoir d'un véhicule.

Poussant plus loin leurs investigations, les enquêteurs ont saisi deux autres véhicules utilisés par la bande ainsi que des moyens de communi-

cation, des sommes en monnaie nationale et en devises représentant les recettes de cette activité criminelle. Une procédure judiciaire est en cours contre les inculpés qui seront présentés devant la justice, a-t-on ajouté de même source.

ÉTATS-UNIS: 2 militaires poursuivis pour trafic de migrants

Deux militaires américains sont poursuivis pour avoir fait « franchir illégalement » la frontière entre le Mexique et les États-Unis à des migrants sans papiers contre de l'argent, ont rapporté des médias sur la base d'une plainte consultée mardi.

Les deux membres du corps des Marines, ont été arrêtés par une patrouille frontalière le 3 juillet alors qu'ils transportaient trois immigrants sans papiers à environ 10 kilomètres de la frontière mexicaine, à Jacumba, en Californie.

À l'arrière de leur véhicule, trois Mexicains étaient prêts à payer 8.000 dollars « pour être introduits illégalement aux États-Unis », même si on ne sait pas clairement à qui ils devaient verser cet argent. Les deux militaires, stationnés sur la base de Camp Pendleton, près de San Diego, sont accusés d'avoir transporté ces trois immigrants à des fins de « gains financiers », selon la plainte transmise par la police des frontières à l'agence AFP. Au cours de leurs auditions, les mis en cause se sont accusés mutuellement. Ils ont avoué qu'ils gagnaient entre 500 et 1.000 dollars pour chaque voyage. Les deux accusés ont été inculpés formellement lundi, selon le Washington Post.

« Nous coopérons pleinement à l'enquête », a souligné le porte-parole des Marines lieutenant Cameron Edinburgh au Marine Corps Times.

CHINE/INONDATIONS: 6.000 personnes secourues

Plus de 6000 personnes touchées par des inondations ont été secourues depuis le début de la saison des pluies en Chine, a déclaré le Ministère de la gestion des urgences.

Plus de 1,63 million de personnes dans les 7 régions de niveau provincial du sud de la Chine, dont le Zhejiang, le Jiangxi, le Hunan, le Guangxi et Chongqing, ont été affectées par de fortes précipitations, a indiqué le ministère.

Au total, 77.000 habitants ont été relogés, près de 1.600 maisons se sont effondrées et 126.100 hectares de terres agricoles ont été endommagés par cette catastrophe, entraînant une perte économique directe de 2,69 milliards de yuans (390 millions de dollars). Le ministère a demandé aux gouvernements locaux d'améliorer le plan de secours et de rester préparés. Le Centre météorologique national a continué, mardi, à émettre une alerte jaune aux fortes pluies dans le sud de la Chine. Le Ministère des ressources en eau, le Ministère des ressources naturelles et l'Administration météorologique de Chine ont émis des alertes sur de potentiels événements géologiques et de potentielles crues de torrents de montagne dans la région. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

CANADA: 46 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone dans un motel canadien

Quarante-six personnes séjournant dans un hôtel de Winnipeg, dans le centre du Canada, ont été hospitalisées, dont 15 dans un état critique, après avoir été intoxiquées au monoxyde de carbone, ont annoncé mardi les pompiers canadiens.

« Je ne peux pas faire de pronostic » sur l'évolution de l'état de santé de ces blessés, a déclaré aux médias locaux un porte-parole des pompiers de Winnipeg. L'accident a eu lieu mardi matin au motel Super 8 et 52 clients s'y trouvaient lorsqu'ils ont été alertés, a-t-il indiqué.

Les secours ont relevé des niveaux de monoxyde de carbone de 385 parties par million, alors que ce gaz inodore, provenant d'une combustion incomplète, est dangereux à partir de 10 à 20 parties par million, a précisé la télévision publique CBC.

NOUVELLE-CALÉDONIE: Premier lâcher de moustiques contre la dengue à Nouméa

La mairie de Nouméa en Nouvelle-Calédonie a lâché mercredi dans la nature les premiers moustiques auxquels une bactérie permettant d'éradiquer la dengue a été inoculée, dans le cadre d'un programme sanitaire innovant.

Lors d'une cérémonie organisée dans le centre-ville de la capitale calédonienne, quelque 500 moustiques « wolbachia » ont été libérés de petites boîtes de laboratoire, après avoir été infectés par la bactérie du même nom, rapporte l'AFP.

Des chercheurs australiens ont mis en évidence il y a une dizaine d'années que l'inoculation de cette bactérie à l'*Aedes Aegypti*, moustique tigré au rang des plus dangereux au monde, bloquait la transmission aux humains des virus de la dengue, du Zika et du chikungunya.

« Il s'agit d'une bactérie présente naturellement dans 60% des insectes et qui est inoffensive pour l'homme et pour l'environnement », a expliqué le docteur Nadège Rossi, chef du World Mosquito Program à Nouméa.

En mars 2018, l'université australienne de Monash, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, l'institut Pasteur et la ville de Nouméa ont conclu un partenariat pour expérimenter cette méthode biologique innovante de lutte contre ces maladies.

Il s'agit d'une première sur le terri-



toire français, alors que la méthode a déjà été éprouvée avec succès dans une douzaine de pays dont l'Australie, le Brésil ou l'Indonésie.

Pendant six mois, des lâchers de moustiques « wolbachia » vont avoir lieu toutes les semaines à Nouméa le temps que la population de moustiques se renouvelle et qu'il n'y ait plus que des moustiques « wolbachia » dans la nature. Depuis le début de

l'année, deux personnes, dont une fillette de 8 ans, sont mortes de la dengue en Nouvelle-Calédonie, près de 4.000 personnes ont été contaminées et 300 hospitalisées.

En 2017, 13 personnes avaient succombé en Nouvelle-Calédonie à l'arbovirose, qui provoque douleurs articulaires et forte fièvre et s'avère mortelle quand elle devient hémorragique ou s'attaque à un organe vital.

ESPAGNE: Un Britannique et un Américain blessés lors du lâcher de taureaux des fêtes de la San Fermin

Un Britannique et un Américain ont été blessés mardi lors du lâcher de taureaux des fêtes de la San Fermin à Pampelune en Navarre dans le nord de l'Espagne, ont annoncé les autorités régionales.

Le Britannique, âgé de 49 ans, s'est fracturé la cheville et va devoir être opéré tandis que l'Américain, de 42 ans, s'est blessé à la tête en chutant mais devrait sortir de l'hôpital dans la journée, selon les autorités sanitaires de Navarre.

Personne n'a en revanche été encorné contrairement à dimanche lors du premier lâcher de taureaux de ces fêtes où trois personnes dont deux



Américains ont reçu un coup de corne et étaient toujours hospitalisés mardi. Les fêtes de la San Fermin, immortalisées en 1926 par Ernest Hemingway dans son

roman « Le soleil se lève aussi », attirent chaque année du 6 au 14 juillet des centaines de milliers de touristes du monde entier.

Durant une semaine, chaque matin à 8H00 des

centaines de personnes en chemise et pantalon blancs avec foulard et ceinture rouges tentent de s'approcher le plus possible des six taureaux de combat - encadrés de six boeufs accompagnateurs - lors du parcours dans les rues étroites de la ville. Le parcours s'achève dans les arènes où ces taureaux sont mis à mort dans l'après-midi par les grands noms de la tauromachie. La course ou « encierro » fait chaque année plusieurs blessés.

Au moins 16 coureurs y sont morts depuis 1911 dont le dernier en 2009.

En 2018, 42 coureurs avaient été blessés dont deux encornés.

INDONÉSIE: 210 tonnes de déchets seront renvoyées à l'Australie

Deux cents dix (210) tonnes de déchets non conformes seront renvoyées de l'Indonésie à l'Australie, leur pays d'origine, ont annoncé mardi les autorités indonésiennes.

Huit conteneurs, qui devaient selon leur documentation ne contenir que des papiers recyclables, ont été saisis à Surabaya, la deuxième ville du pays.

Les autorités indonésiennes y ont trouvé des bouteilles en plastique, des emballages, des couches usagées, des déchets électroniques et des canettes, a indiqué mardi un porte-parole du service des douanes de Java orientale.

Après cette inspection, le ministère de l'Environnement a recommandé que ces « déchets soient réexportés », selon un communiqué. Cette décision

« a été prise pour protéger la population et l'environnement d'Indonésie, notamment la région de Java orientale » contre les déchets toxiques et dangereux, explique le ministère. La compagnie exportatrice des déchets est la société australienne Oceanic Multitrading en collaboration avec la société indonésienne MDI qui fabrique du papier et carton recyclés, selon les autorités.

Mi-juin, Jakarta avait déjà renvoyé cinq conteneurs de déchets aux États-Unis, se joignant ainsi à plusieurs pays d'Asie du Sud-Est mécontents de servir de dépotoir à l'Occident. 49 autres conteneurs sont en attente dans l'île indonésienne de Batam et doivent être réexpédiés vers les États-Unis,



l'Australie, de France, l'Allemagne et Hong Kong.

BRÉSIL: Vale devra prendre en charge les dommages du désastre de Brumadinho

La justice brésilienne a condamné mardi le géant minier Vale à payer tous les dommages causés par la rupture du barrage de Brumadinho (sud-est) et a maintenu le gel de 11 milliards de réais destinés aux indemnités.

Dans sa décision, le juge Elton Pupo Nogueira, du tribunal de l'Etat de Minas Gerais, n'a pas fixé le montant total à payer pour Vale, estimant que les dégâts de cette catastrophe qui a fait 270 morts et disparus était incalculables.

Selon le magistrat, «l'évaluation du montant ne se limite pas aux morts causés par cet événement, car il touche aussi l'environnement local et régional, ainsi que l'activité économique dans les régions affectées», indique un communiqué.

«La défense de Vale n'a pas nié sa responsabilité dans les dommages causés par la rupture du barrage et a fait par de l'existence d'une vaste étude pour établir un diagnostic de toutes les conséquences du désastre», a ajouté le texte du tribunal.

Le groupe Vale a indiqué, de son côté, être en train de prendre connaissance du jugement et qu'il «était engagé dans la réparation et le soutien aux sinistrés après la rupture du barrage de Brumadinho».

Par ailleurs, le juge Pupo Nogueira a maintenu le gel de 11



milliards de réais d'actifs de Vale, premier producteur mondial de minerai de fer. Le 25 janvier, la rupture d'un barrage minier à Brumadinho a déversé un véritable tsunami de boue et résidus miniers qui a tout emporté sur son passage. En 2015, un autre barrage de Vale avait cédé à Mariana, fai-

sant 19 morts et causant un désastre environnemental sans précédent, les résidus se déversant jusqu'à l'océan.

Après la tragédie de Brumadinho, Vale a annoncé le démantèlement de tous ses barrages dont les structures sont similaires à celles qui ont cédé.

INTERPOL: Des milliers d'animaux sauvages saisis dans un coup de filet international

Des milliers d'animaux ont été saisis lors d'un impressionnant coup de filet mondial contre le trafic d'animaux sauvages qui a permis l'arrestation de près de 600 suspects, a annoncé Interpol mercredi. Au cours de cette opération coordonnée au mois de juin par Interpol et l'Organisation mondiale des douanes (WCO) dans 109 pays, la police a interpellé 582 suspects et également mis la main sur 440 défenses d'éléphants, plus d'une demi-tonne d'objets en ivoire, 2.550 mètres cubes de bois et 2.600 plantes.

Ces arrestations et saisies ont été déclenchées par une équipe internationale d'enquêteurs et agents des douanes réunie dans les locaux d'Interpol à Singapour.

D'autres arrestations



et poursuites pourraient survenir dans les semaines et mois à venir, indique Interpol, dont le siège est à Lyon (centre-est de la France).

Au total, 23 primates, 30 fauves, plus de 4.300 oiseaux, près de 10.000 animaux marins dont du corail, des hippocampes, des dauphins et requins,

près de 10.000 tortues et quelque 1.500 autres reptiles ont été saisis aux mains des trafiquants.

Les photos mises en ligne par Interpol montrent notamment des saisies de peaux de crocodile au Royaume-Uni, des dizaines de perroquets entassés les uns contre les autres dans

une petite cage grillagée en Inde ou des poissons-zèbre morts pendant leur transport illégal au Brésil.

A également été saisie au Nigeria une demi-tonne d'écaillés de pangolin, un des animaux les plus braconnés au monde, auxquelles la médecine traditionnelle chinoise attribue de nombreuses propriétés.

L'opération a remonté plusieurs filières de commerce illégal en ligne, permettant notamment l'arrestation de 21 personnes en Espagne et la saisie de 1.850 oiseaux en Italie.

Il s'agit de la troisième opération de cette ampleur menée par Interpol, après 2018 et 2017, avec à chaque fois des saisies représentant plusieurs millions de dollars.

LIBYE: Plus de 300 migrants ont quitté le centre de Tajoura

Plus de 300 migrants ont quitté le centre d'hébergement de Tajoura en banlieue de Tripoli, qui a été la cible d'un bombardement la semaine dernière qui a fait 53 morts, ont rapporté les médias libyens citant des responsables du centre.

Ils sont environ 300, dont une vingtaine de femmes, en majorité des Érythréens, des Soudanais, des Somaliens et des Syriens, ont précisé ces responsables, une semaine après la frappe aérienne qui a touché deux hangars du centre de

migrants de Tajoura. Selon des informations relayées par les médias, la majorité des migrants aurait choisi de quitter le camp. Dans la soirée, ils se dirigeaient à pied vers Tripoli, à 45 km de là. Quelques-uns seraient toutefois restés dans le centre. Mardi soir, le Haut Commissariat aux réfugiés, qui avait demandé la fermeture du centre, a indiqué que ces migrants pourraient accéder à leur centre d'assistance pour y recevoir une aide médicale et financière. La

crainte est désormais que ces derniers se retrouvent coincés en Libye, «sans aucune protection, et deviennent la proie de trafiquants et de miliciens», selon la même source.

Mardi dernier, une frappe contre le centre d'hébergement de migrants près de Tripoli avait fait 53 morts et plusieurs blessés.

Selon un porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), six enfants figuraient parmi les victimes tuées.

GABON: Lancement des rencontres nationales du tourisme à Akanda

Les rencontres nationales du tourisme du Gabon ont débuté mardi à Akanda au nord de Libreville.

Cette manifestation qui réunit l'ensemble des professionnels locaux du secteur afin de valider la stratégie nationale de développement du tourisme au Gabon, a été lancée officiellement par le ministre du Tourisme, Justin Ndongayoye.

Les différents experts aborderont, cinq jours durant, plusieurs thématiques dont la gouvernance et la cohérence du cadre juridique, les infrastructures, l'aménagement et le foncier, le financement du secteur du tourisme, la formation aux métiers du tourisme.

Pour donner une dimension internationale à ces rencontres, le ministre du Tourisme a convié plusieurs pays africains à l'expertise avérée.

COLOMBIE: La Cour suprême de Colombie ordonne un mandat d'arrêt contre un dirigeant du parti Farc

La Cour suprême de Colombie a ordonné mardi l'arrestation pour trafic de drogue du parlementaire Jesus Santrich, ancien négociateur de la guérilla des Farc, qui a disparu depuis le 30 juin.

Dans un communiqué de presse, la Cour suprême indique qu'elle a aussi demandé à l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC, Interpol) sa localisation et son interpellation aux fins d'extradition.

Ancien négociateur de l'accord de paix signé fin 2016 en Colombie par la guérilla, Santrich, 52 ans et malvoyant, est à présent un des dirigeants du parti Force alternative révolutionnaire commune (Farc) créé par l'ancienne guérilla après son désarmement.

Il ne s'est pas présenté mardi à une audience judiciaire liée à son inculpation pour trafic de drogue.

SYRIE: 7 enfants trouvent la mort dans l'explosion d'une mine à Deir Ezzor



Au moins sept enfants ont trouvé la mort dans le gouvernorat de Deir Ezzor dans le sud-est de la Syrie, suite à l'explosion d'une mine posée par des groupes terroristes, a rapporté mercredi l'agence syrienne Sana.

Sept enfants ont été victimes d'une explosion de mine installée par des terroristes dans le village de Dablan, dans l'est du gouvernorat de Deir ez-Zor, a précisé la même source.

L'explosion de la mine installée par des terroristes du groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) dans le gouvernorat de Deir Ezzor a fait aussi des blessés, a ajouté Sana, sans donner plus de précisions. Cette tragédie n'est pas unique en son genre. Chassés par l'armée syrienne des localités qu'ils contrôlaient, les terroristes ont installé des engins explosifs, dont un grand nombre dans des immeubles d'habitation.

Ces derniers mois, plusieurs civils syriens ont été victimes de ces explosions.

CANCER DE LA PROSTATE : LES HOMMES NOIRS ONT DEUX FOIS PLUS DE RISQUES QUE LES HOMMES BLANCS

La Ligue de recherche contre le cancer de Grande-Bretagne vient de calculer le risque de souffrir d'un cancer de la prostate en fonction de son groupe ethnique. Les hommes d'origine africaine ont deux fois plus de risques que les hommes d'origine caucasienne.

Des scientifiques britanniques viennent de découvrir que les hommes d'origine africaine vivant en Angleterre ont deux fois plus de risques d'être diagnostiqués d'un cancer de la prostate et d'en mourir que les hommes d'origine caucasienne. Pour la première fois en effet, la Ligue de recherche contre le cancer de Grande-Bretagne s'est penchée sur les origines ethniques des patients souffrant d'un cancer de la prostate. Leur étude, publiée sur le site médical biomedcentral.com indique qu'au cours de sa vie, un Britannique aura 1 chance sur 8 d'avoir un cancer de la prostate, mais que cela passe à 1 chance sur 4 s'il est d'origine africaine et à 1 chance sur 13 s'il est d'origine asiatique.

Quant au risque de mourir de ce cancer, il est de 1 sur 24 pour les hommes d'origine européenne, de 1 sur 12 pour ceux d'origine

africaine et de 1 sur 44 pour ceux d'origine asiatique. Enfin, l'âge du diagnostic diffère également puisque le cancer apparaît en moyenne 5 ans plus tôt chez les hommes d'origine africaine. Les raisons de cette augmentation du risque ne sont pas encore tout à fait comprises par les chercheurs.

En Grande-Bretagne comme en France, le cancer de la prostate est le 1er cancer masculin avec 41 736 cas diagnostiqués Outre-Manche en 2011 et 53 485 en France.

Une autre étude, publiée au même moment, a découvert qu'il n'y avait pas un cancer mais cinq cancers différents, chacun avec une signature génétique distincte. Cette nouvelle découverte devrait, à terme, aider les médecins à distinguer les cancers les plus agressifs de ceux qui le sont moins afin d'adapter le traitement en conséquence.



HÉPATITE B : LES PARENTS MÉFIAINTS ENVERS LA VACCINATION



Les parents se méfient de plus en plus du vaccin contre l'hépatite B, selon les résultats d'une enquête de l'Institut national de

prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). En France, les enfants ne sont pas tous vaccinés contre l'hépatite B, selon les

résultats d'une enquête épidémiologique hebdomadaire de l'Institut de veille sanitaire (InVS). Pourtant la vaccination est le seul moyen efficace de se protéger contre le virus de l'hépatite B.

Les chercheurs ont réalisé une enquête en ligne et interrogé 522 personnes entre 2012 et 2014. Les parents d'au moins un enfant de 1 à 16 ans ont été questionnés sur les vaccins de chacun de leurs enfants. "L'objectif était de déterminer les attitudes et déterminants psychosociaux de la vaccination contre l'hépatite B chez les parents d'enfants de 1 à 16 ans", expliquent les auteurs de l'étude.

Les résultats de l'enquête

révélaient que 42,4% des parents ont déclaré que tous leurs enfants étaient vaccinés contre l'hépatite B. 31,3% des sondés ont affirmé qu'au moins l'un des enfants n'était pas vacciné. 26,4% ont avoué qu'ils n'étaient pas certains de la vaccination de tous leurs enfants.

46,8% des parents qui n'avaient pas fait vacciner tous leurs enfants ont déclaré qu'ils étaient méfiants vis-à-vis de la vaccination, 36% y étaient opposés et seulement 17,2% suivraient les recommandations médicales de leur médecin. La vaccination contre l'hépatite B est recommandée depuis 1994 chez tous les nourrissons et en rattrapage chez les adolescents jusqu'à

l'âge de 15 ans révolus. "En France, on observe depuis la fin des années 1990 une méfiance de la population vis-à-vis du vaccin contre l'hépatite B", expliquent les responsables de l'étude. "Elle est en partie la conséquence des polémiques sur la survenue de sclérose en plaques (SEP) chez les adolescents vaccinés". La France ne serait pas le seul pays touchés par cette crise de la vaccination. Le Centre européen de prévention des maladies (ECDC) a annoncé qu'en Europe, cette pathologie progresse. 10 millions de personnes sont touchés par l'hépatite B ou C, mais la majorité d'entre eux ignorent qu'ils sont infectés par cette pathologie.

OBÉSITÉ INFANTILE : ATTENTION À LA POUSSIÈRE !

En activant un récepteur spécifique, certains composés organiques présents dans la poussière pourraient faciliter le développement de l'obésité infantile. Non, ce n'est pas une blague : selon une (très sérieuse) étude de la Duke University in North Carolina (États-Unis), la poussière qui s'accumule dans nos maisons pourrait faciliter le développement de l'obésité chez les jeunes enfants... Explications. Publiés dans la revue scientifique Environmental Science & Technology, ces travaux montrent d'abord que, chaque jour, les enfants américains absorbent environ 50 mg de poussière, par les voies buccales ou nasales. Or, dans cette poussière se trouvent en moyenne 30 composés organiques semi-volatiles (COV), notamment issus des produits ménagers que nous utilisons au quotidien. Ces composés organiques semi-volatiles (COV) ne sont pas sans conséquences

sur notre santé : ainsi, certains (25 sur 30 selon les chercheurs) ont la capacité d'activer un récepteur appelé PPAR gamma, impliqué dans le métabolisme des graisses... donc dans le développement de l'obésité chez l'enfant.

Attention aux COSV

"Nous pensons que l'activation de ce récepteur nucléaire est un facteur déterminant dans la prise de poids, surtout chez les plus petits", explique Heather Stapleton, principal auteur de l'étude. Outre les allergies qu'ils provoquent, en juin dernier, les composés organiques semi-volatiles (COSV) étaient déjà accusés par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI, un organisme français, cette fois) d'être responsables de troubles hormonaux, nerveux et reproducteurs. Il ne nous reste plus qu'à faire le ménage avec beaucoup d'attention...



Méningite : 32 familles portent plainte pour des vaccins défectueux



32 familles dont les enfants ont été vaccinés contre la méningite avec des lots défectueux de Meningitec, qui contenaient trop de métaux lourds ont saisi la justice. Il a été retiré du marché, mais il continue d'être administré à des dizaines de familles. Lui, c'est le vaccin Meningitec, utilisé pour protéger contre les méningites. 32 familles assignent en justice le laboratoire pharmaceutique CSP pour avoir laissé sur le marché des lots défectueux de vaccin chargés en métaux lourds. Les plaignants reprochent au laboratoire d'avoir tardé avant de retirer de la vente en pharmacie le vaccin malgré l'alerte des autorités sanitaires. Plus précisément, 21 lots du vaccin auraient dû être retirés du marché à partir du 25 septembre 2014, conformément à la demande de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé (ANSM). Mais l'enquête a révélé que certains lots sont restés disponibles, contaminant plusieurs enfants.

Dans la liste des métaux retrouvés dans les analyses de cheveux de ces enfants on note du plomb, de l'aluminium, de l'étain, de l'argent ou encore du silicium. Les plaintes proviennent donc de familles ayant fait vacciner leurs enfants avec ces lots incriminés. Depuis l'injection du produit, certains ont développé des symptômes graves et des effets indésirables. Fièvre, irritabilité, douleurs abdominales quotidiennes, troubles alimentaires et problèmes de sommeil sont le quotidien de plusieurs enfants vaccinés. Pire, des analyses de cheveux sur les enfants contaminés ont montré la présence inquiétante de métaux comme l'aluminium, l'étain, le plomb, le chrome, ou encore l'argent et le silicium. Une audience en septembre à l'Incompréhension des parents se mêle la peur de ne pas connaître l'évolution de l'état de santé de leurs enfants. Les familles attendent avec impatience le mois de septembre pour demander des explications des responsables au laboratoire pharmaceutique quand s'ouvrira la première audience.

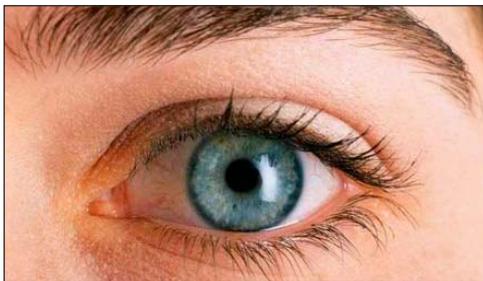
LES DERNIERS PROGRÈS DE LA CHIRURGIE DES YEUX

Depuis son apparition il y a vingt-cinq ans, la chirurgie réfractive de la cornée a fait des progrès considérables, notamment grâce à l'apparition de logiciels performants qui proposent des traitements personnalisés.

Environ 200 000 à 250 000 interventions de chirurgie réfractive sont effectuées chaque année. L'opération la plus fréquente (80 % des cas) vise à corriger la myopie, avec ou sans astigmatisme, loin devant l'hypermétropie et la presbytie, à parts égales. Dans tous les cas, l'objectif est de modifier le pouvoir réfractif de l'œil, afin de focaliser l'image sur la rétine et non plus en avant ou en arrière. La condition indispensable pour voir nettement, si ce n'est parfaitement. Comme le souligne en effet le Pr Béatrice Cochener, chef du service d'ophtalmologie du CHU de Brest, «l'objectif de l'opération est d'atteindre un niveau de vision équivalent à celui qu'apportent les lentilles ou les lunettes et non de le dépasser. La bonne vision ne se définit pas simplement par 20 dixièmes, mais aussi par une qualité de vue pour la réalisation de ses activités quotidiennes. » Même prudence chez son confrère le Pr Thanh Hoang-Xuan, chef du service d'ophtalmologie à l'Hôpital Américain de Neully, qui rappelle que chaque cas est particulier et nécessite un examen minutieux pour définir la chirurgie la plus adaptée.

Une décision à mûrement réfléchir

Il est essentiel de s'adresser à un centre de chirurgie réfractive (privé ou hôpital public) qui dispose de l'ensemble des méthodes



d'imagerie et propose toutes les techniques opératoires. Après un entretien et un examen approfondi, l'ophtalmologiste guide le choix de son patient vers tel ou tel type d'intervention, en fonction de l'anatomie de l'œil, des contraintes techniques, du coût... Il lui remet alors un devis dont le montant varie entre 2000 et 4000 euros pour les deux yeux, non remboursés par la sécurité sociale. Certaines mutuelles néanmoins proposent une participation forfaitaire d'environ 300 à 400 euros par œil. Le patient bénéficie de 15 jours pour prendre sa décision. Ce délai de réflexion incompressible lui permet de lire attentivement la fiche explicative sur laquelle figure le détail de l'intervention et les éventuels effets secondaires, afin

de prendre sa décision en connaissance de cause.

Opéré dans la journée

Le jour, après l'instillation de deux à trois gouttes de collyre anesthésiant dans chaque œil, il suffira de quelques minutes au chirurgien pour corriger les deux yeux. Selon la technique utilisée, un collyre antibiotique et anti-inflammatoire sera ensuite nécessaire pendant 10 à 15 jours pour prévenir tout risque d'infection ou de complication. Dans les jours suivants, la majorité des personnes opérées sera capable d'effectuer les tâches de la vie quotidienne sans lunettes ni lentilles de contact. Seule consigne : consulter sans attendre si l'œil devient rouge ou douloureux.

POURQUOI LA VIANDE ROUGE AUGMENTE LE RISQUE DE DÉVELOPPER UN CANCER DES INTESTINS

La viande rouge serait responsable de l'augmentation du risque de développer un cancer des intestins, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Proceedings of the National Academy*. Des chercheurs ont déterminé pourquoi. Le cancer de l'intestin (gros intestin, rectum, intestin grêle...) pourrait être provoqué par une consommation excessive de viande rouge. En cause, l'hème, une partie de l'hémoglobine du sang qui se lie à l'oxygène pour lui permettre d'être transportée dans le corps. Elle donne sa couleur rouge à la viande et on la trouve en plus grande quantité dans la viande aussi bien rouge que la blanche. Les chercheurs de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) ont alimenté des souris avec de l'hème. Ils ont constaté que ce



type de régime avait produit des séquelles sur les parois de l'intestin des rongeurs. En effet, les bactéries de l'intestin transforment l'hème en sulfure d'hydrogène qui nuit aux cellules intestinales. En réponse à cette attaque, elles se régénèrent rapidement augmentant le risque de cancer. Grâce à cette découverte, les scientifiques estiment aussi que la

présence dans l'intestin du sulfure d'hydrogène pourrait s'avérer être un marqueur utile pour mieux prévenir le risque de développer un cancer des intestins et améliorer le dépistage.

Les recommandations de consommation de viande rouge Pour notre santé et la santé de la planète, il faudrait consom-

mer 80% d'aliments d'origine végétale et 20% d'origine animale. «En France 30 à 40% de notre alimentation sont d'origine animale, l'idéal serait de diviser par 2 cette quantité» rappelle Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine. « Notre planète en sortirait gagnante aussi, car 50% des surfaces sont utilisées pour la nutrition animale ». Avec une limite de consommation individuelle de 500 g par semaine (c'est-à-dire hors volaille et gibier (c'est-à-dire : bœuf, porc, veau, mouton, chèvre, cheval), Anthony Fardet recommande également de réduire autant que possible la consommation de viande transformée, c'est-à-dire la viande fumée, salée, en saumure ou avec ajout de conservateurs et des charcuteries (saucisses, saucisson, jambon cuit ou cru, pâté, etc.).

LUTTE CONTRE LE TERRORISME: Le Kenya plaide pour «une réponse panafricaine»

Le président kényan Uhuru Kenyatta a plaidé mercredi pour «une réponse panafricaine» contre le terrorisme, à l'ouverture à Nairobi d'une Conférence régionale africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent propice au terrorisme, M. Kenyatta a appelé, à cette occasion, l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union africaine (UA) et l'ensemble des pays du continent africain à travailler ensemble en vue de parvenir à des solutions «urgentes et efficaces» pour lutter contre le terrorisme.

Le président kényan s'est félicité de la participation à cette conférence du Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres et du Président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat, une présence, a-t-il dit, qui témoigne de l'engagement de ces deux grandes institutions à participer efficacement à la lutte contre le terrorisme, une menace pour le monde entier.

«On ne peut se limiter à contrer les attentats terroristes, nous devons faire davantage pour s'attaquer aux racines du mal, lutter contre le recrutement et éradiquer les sources qui favorisent l'écllosion de ce phénomène», a soutenu le président Kenyatta lors de cette rencontre organisée conjointement par le Kenya et le Bureau de lutte contre le terrorisme de l'ONU.

Pour sa part, M. Faki a estimé qu'«une réponse sécuritaire au terrorisme ne suffit pas en Afrique», mais qu'il faut penser à un développement durable du continent.

Cette conférence est l'occasion propice pour «galvaniser la coopération» entre l'UA et l'ONU en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent, a-t-il soutenu, saluant à cet effet l'appel lancé par le secrétaire général de l'ONU pour une «action multilatérale» en matière de lutte contre ce phénomène.

Le Président de la Commission de l'UA a rappelé, dans ce cadre, que le Kenya qui abrite cette conférence a souffert des conséquences du terrorisme mais refuse toutefois d'en être victime en décidant de jouer un rôle moteur en matière de lutte contre ce phénomène planétaire qui n'épargne aucun Etat partout dans le monde.

De son côté, M. Guterres a plaidé pour une coopération multilatérale et une action concertée entre l'ensemble des pays africains en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent.

La séance d'ouverture de cette conférence a été marquée par la présence de délégations de plusieurs pays.

CAMEROUN: Le Parlement camerounais salue la solidarité internationale envers la zone anglophone

Le président de l'Assemblée nationale du Cameroun, Cavayé Yéguie Djibril a salué la solidarité et les efforts de paix dont la communauté internationale a fait preuve vis-à-vis de la partie anglophone du pays.

Au cours d'une session plénière du Parlement mardi, M.

Cavayé a salué la présence des partenaires internationaux au côté du gouvernement camerounais dans la restauration de la paix au profit de la population anglophone, évoquant plusieurs délégations étrangères envoyées au Cameroun pour apprécier par elles-mêmes la situation.

Il a également souligné l'importance de la coopération entre le gouvernement et les agences internationales pour assister les déplacés internes fuyant le sécessionnisme armé dans les deux régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Cette crise socio-sécuritaire a fait plus de 430.000 déplacés internes au Cameroun, selon les Nations Unies.

Représentant 20% de la population camerounaise qui est majoritairement francophone, la minorité anglophone s'estime «marginalisée» et «francisée» par le pouvoir central depuis des décennies.

TUNISIE: L'actualité politique s'anime à l'approche des élections

L'actualité politique s'anime en Tunisie à la lumière d'évènements majeurs en rapport avec les prochaines élections et la vie économique et sociale, donnant ainsi un avant-goût prometteur des prochains mois s'annonçant décisifs et des plus animés particulièrement sur le plan politique.

Ainsi, et outre un débat vif sur les amendements à la loi électorale, qui s'est emparé de l'opinion nationale, la Tunisie a vu l'organisation lundi d'une grande marche par l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) afin de réclamer davantage de droits.

Cette action de rue a permis aux travailleurs de renouer avec les grands jours de lutte syndicale, selon des médias.

La vie politique en Tunisie verra également, dans les prochaines heures, le déroulement d'une réunion entre le gouvernement et l'UGTT en vue de fixer la date de la reprise du troisième round des négociations sociales sur l'augmentation salariale dans la fonction publique.

Concernant le débat sur les amendements à la loi électorale, il est loin d'être banal, indique-t-on.

Les enjeux desdits amendements pèsent lourdement sur le sort de la prochaine élection présidentielle dans la mesure où il détermine les critères de la sélection des candidats.

Le chef de l'Etat tunisien Béji Caïd Essebsi, pour qui revient désormais la décision de trancher l'adoption ou non de cette loi rejetée mardi par l'instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité, dispose de cinq jours pour s'opposer à ce rejet et renvoyer le projet devant le Parlement.

Dans le cas contraire, il doit, sous neuf jours, confirmer le rejet du recours et signer le code électorale amendé.

La présidentielle, un véritable test de l'exercice démocratique

L'élection présidentielle en Tunisie est présentée comme un véritable test en terme de la démocratie après la «révolution de Jasmin» en janvier 2011 ayant abouti à l'éviction du président Benali.

De même pour les élections législatives, dont le rôle est des plus déterminants concernant les questions politiques et économiques pour le pays.



L'obligation de réussir ces deux rendez-vous électoraux a contraint d'ores et déjà le gouvernement à mobiliser des moyens colossaux, et ce, dans tous secteurs confondus.

Pour ce qui est de la réunion du gouvernement avec l'UGTT, au sujet de fixer une date pour l'amorce des négociations sociales sur l'augmentation salariale dans la fonction publique, ce rendez-vous est, selon les observateurs de la scène tunisienne, aussi important que les prochaines élections.

Pour le SG de l'UGTT, ce rendez-vous a un impact direct avec la stabilité en Tunisie.

«La Tunisie a besoin aujourd'hui d'assainir le climat social, de dépasser les tensions et de tracer les contours de l'avenir pour servir intérêt général», a déclaré aux médias, Noureddine Taboubi, SG de l'UGTT.

Avant d'ajouter: «que la réussite de ce rendez-vous incitera les citoyens à croire en l'avenir de la Tunisie et à participer massivement aux prochaines échéances électorales».

La stratégie de l'emploi a, pour rappel, fait objet mercredi dernier du

Conseil des ministres présidé par le chef du gouvernement Youssef Chahed.

L'avancement de l'élaboration du document de la stratégie nationale pour l'emploi, conçu selon une approche participative tripartite entre le gouvernement, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) avec la collaboration du bureau international du travail, a été salué par le chef du Gouvernement.

Par ailleurs, l'actualité en Tunisie est marquée par les exploits des forces de sécurité en termes de lutte antiterroriste.

Ainsi, plusieurs terroristes ont été éliminés au cours de ces derniers jours partout dans le pays.

Ces exploits sont d'une importance capitale pour le moral des Tunisiens et des touristes étrangers se trouvant en nombre dans le pays pour passer leurs vacances d'été. La réussite de la saison touristique est vitale pour l'essor de l'économie tunisienne laquelle tire l'essentiel de ses recettes du secteur du tourisme justement.

LIBYE: Une cache de missiles français découverte par les forces du GNA

Les forces du gouvernement d'union nationale en Libye (GNA) ont annoncé avoir découvert une cache de quatre missiles antichars appartenant à la France, dans une base des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar à Gharian (ouest), alors que la défense française assure que ces armes «hors usages» étaient destinées à «l'autoprotection et à des fins de contre-terrorisme», ont rapporté mercredi des médias locaux.

Les forces du gouvernement libyen ont «récupéré récemment quatre puissants missiles antichars Javelin, qui coûtent plus de 170 000 dollars chacun et ne sont généralement vendus qu'aux alliés américains», ont ajouté les mêmes sources. Ces missiles appartaient à la France avant de se retrouver aux mains des troupes

de l'Agence de coopération pour la sécurité et la défense du Pentagone.

Réagissant suite à la publication de cette information, le ministre français des Armées a confirmé mercredi que les missiles découverts par les forces du GNA en Libye, sur une base des troupes du général Haftar, appartiennent «effectivement» à la France, précisant toutefois, qu'ils «sont hors d'usage et devaient être détruits».

Selon la défense française, ces armes «étaient destinées à l'autoprotection d'un détachement français déployé à des fins de renseignement en matière de contre-terrorisme».

Les autorités françaises ont assuré, en outre, que les missiles «endommagés et hors d'usage» étaient «temporairement stockés dans un dépôt en vue de leur destruction» et «n'ont

pas été transférées à des forces locales» en Libye.

Paris s'est défendu, également, de les avoir fournis aux troupes du général Haftar, sans pour autant expliquer comment ce type de missiles ont fini entre leurs mains, alors que la Libye est soumise par l'ONU à un embargo sur les armes. Ces missiles étaient «détenus par nos forces pour leur propre sécurité» et «il n'a jamais été question ni de vendre, ni de céder ni de prêter ou de transférer ces armes à quiconque en Libye», a soutenu le ministre français des Armées.

L'ONU a renouvelé en juin pour un an une opération européenne chargée du contrôle de l'embargo sur les armes pour la Libye, où des livraisons d'armements sont signalées depuis deux mois.

PÉTROLIER IRANIEN SAISI: Rohani dénonce un acte de «piraterie» et avertit Londres

Le président iranien Hassan Rohani a affirmé, mercredi, que la saisie d'un pétrolier iranien par la Grande Bretagne au large de Gibraltar était «un acte insensé», soulignant que Londres doit mesurer les «conséquences» de cette décision qu'il a qualifiée de «piraterie», ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant lors d'un Conseil des ministres, M.Rohani a dénoncé l'arraisonnement du pétrolier iranien Grace 1 par la Grande Bretagne au large de Gibraltar, affirmant que la saisie du supertanker était «un acte insensé», a indiqué l'agence de presse iranienne Irna.

«Nous devons tous faire en sorte d'assurer la pleine sécurité des routes maritimes à l'échelle mondiale», a ajouté le président iranien, soutenant que «le Royaume-Uni avait commis un acte de piraterie au mépris total du droit international de la mer».

Le navire Grace 1 a été arraisonné jeudi dernier au large du territoire de Gibraltar, à l'extrême sud de l'Espagne, à la suite d'une opération menée par les forces navales de la Grande Bretagne.

Selon les autorités de Gibraltar, l'interception du navire a eu lieu dans les eaux territoriales britanniques, mais dans une zone revendiquée par l'Espagne qui considère Gibraltar comme partie intégrante de son terri-



toire. Les autorités de Gibraltar ont soupçonné que la cargaison était destinée à la Syrie, «en violation» des sanctions de l'Union européenne, alors que Téhéran a précisé que le navire qui transportait 2 millions de

barils n'était pas destiné à acheminer du brut iranien en Syrie.

A ce propos, le président Rohani a averti le Royaume-Uni d'être «l'initiateur de l'insécurité» qui «en verra les conséquences».

MISSILES RUSSES S-400 : Ankara rejette les nouvelles mises en garde de Washington

La Turquie a rejeté, mercredi, une nouvelle mise en garde des Etats-Unis concernant l'achat par Ankara de missiles russes, appelant Washington à ne pas prendre de mesures susceptibles de «nuire» aux relations bilatérales, ont rapporté des médias locaux.

«Nous invitons la partie américaine à ne pas prendre de mesures dommageables qui mettraient au rebut la diplomatie et le dialogue et nuiraient à nos relations», a indiqué le ministre turc des Affaires étrangères dans un communiqué reproduit par les médias.

Cette déclaration intervient au lendemain d'une réaction américaine au sujet de l'acquisition par la Turquie du système de défense russe S-400, dont la livraison doit, selon des responsables turcs, commencer cette semaine. «La

Turquie s'exposerait à des conséquences réelles et néfastes si elle acceptait les S-400», a déclaré mardi le porte-parole du département d'Etat américain, Morgan Ortogus.

Les Etats-Unis se sont opposés à l'achat des S-400 par la Turquie, estimant notamment que les systèmes russes ne sont pas «compatibles» avec les dispositifs de l'Otan, dont Ankara est membre.

Washington a soutenu, en outre, qu'il existe un «risque» que les opérateurs russes qui formeront les militaires turcs aux S-400 puissent dans le même temps «percer les secrets technologiques» du nouvel avion américain F-35 dont la Turquie veut aussi se doter. Washington avait officiellement lancé début juin un ultimatum à Ankara, lui donnant jusqu'au 31 juillet pour choisir entre le système de

défense russe et les F-35. Le président turc Recep Tayyip Erdogan avait affirmé fin juin après avoir rencontré son homologue américain Donald Trump qu'il ne craignait pas d'exposer son pays à des sanctions en achetant les missiles S-400.

Il a assuré également que la Turquie n'envisage d'utiliser les systèmes de missiles S-400 fabriqués en Russie qu'en cas d'attaque extérieure contre le pays, ajoutant qu'Ankara ambitionne de fabriquer localement ce type d'armement avec l'aide de son partenaire russe.

S'exprimant à propos d'informations faisant état de sanctions américaines à l'égard de la Turquie pour avoir acquis cet équipement, le président turc a dénoncé des «spéculations distillées par ceux qui veulent l'abandon de l'achat du S-400». Dans le même

contexte, le porte-parole de la présidence russe, Dmitry Peskov, a affirmé que «la livraison des systèmes S-400 à la Turquie est en cours et que le contrat signé entre les deux parties prévoyait un transfert partiel de technologie».

En 2017, la Russie et la Turquie ont finalisé un accord portant sur la fourniture de deux lots de batteries de missiles sol-air S-400 à Ankara.

En avril 2018, les deux parties ont convenu que la livraison s'effectuerait rapidement, tandis que le ministre turc de la Défense a indiqué que le déploiement des systèmes de missiles S-400 devrait débuter en octobre.

Le système de missile de défense aérienne S-400 est considéré comme le plus avancé du genre dans le monde, capable de détruire des cibles à une distance de 400 km.

ETATS-UNIS: Démission de l'ambassadeur du Royaume-Uni

L'ambassadeur du Royaume-Uni aux Etats-Unis, Kim Darroch, a démissionné mercredi après la controverse avec le président américain Donald Trump à la suite de publication dans la presse de fuites de mémos diplomatiques au contenu jugé négatif à l'égard de Trump.

Simon McDonald, chef des services diplomatiques britanniques, a accepté cette démission, ont rapporté des médias locaux. «Depuis la fuite de documents officiels provenant de cette ambassade, il y a eu beaucoup de spéculations sur mon poste et la durée de mon mandat d'ambassadeur. Je veux mettre fin à cette spéculation. La situation actuelle m'empêche de remplir mon rôle comme je le souhaiterais», a-t-il expliqué dans une lettre adressée à Simon McDonald. Après les fuites dans la presse, Donald Trump avait assuré qu'il n'aurait plus «aucun contact» avec Kim Darroch. «Dans ces circonstances, la voie responsable à suivre est de permettre la nomination d'un nouvel ambassadeur», a écrit le diplomate. La Première ministre britannique, Theresa May, a déploré la décision du diplomate. «C'est très regrettable qu'il ait jugé nécessaire de quitter son poste d'ambassadeur à Washington», a-t-elle déclaré mercredi lors de la séance hebdomadaire de questions au Parlement.

«Un bon gouvernement dépend de la capacité des fonctionnaires à donner des conseils francs et complets. Je veux que tous nos fonctionnaires aient la confiance nécessaire pour le faire», a-t-elle poursuivi. Londres a ouvert une enquête pour trouver le ou les responsables ayant permis la publication par le Mail on Sunday de rapports confidentiels transmis par Kim Darroch, dans lesquels il qualifiait le locataire de la Maison Blanche d'«instable» et d'«incompétent». Le diplomate à la longue carrière avait aussi décrit l'administration américaine comme «unique dans son dysfonctionnement».

ONU: L'importance du développement pour la promotion des droits de l'homme soulignée à Genève

L'importance du développement pour la promotion des droits de l'homme a été longuement soulignée, lors d'une réunion mardi à Genève, co-parrainée par le Groupe africain de l'ONUG et la Mission permanente de la Chine de auprès l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) au sein de l'ONU.

«Le développement est une quête éternelle de la société humaine, il représente la base du traitement de toutes les questions et constitue la réponse ultime à celles-ci», a déclaré le représentant permanent de la Chine auprès de l'ONUG, Chen Xu, lors d'une réunion, convoquée en marge de la 41e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH). Lors de la réunion, M. Chen a noté que si le développement bénéficie de la croissance économique et des nouvelles technologies, il reste globalement «déséquilibré, non coordonné et inadéquat». La communauté internationale doit réfléchir sérieusement à la manière de progresser ensemble et d'amener davantage de personnes à partager le développement pour promouvoir et protéger les droits de l'homme, a ajouté M. Chen.

«Ce qui s'est passé dans le monde, en particulier dans les pays en développement comme la Chine et les pays africains, montre que sans développement, il n'y a pas de droits de l'homme dont il faut parler», a souligné M. Chen. Pour sa part, Liu Xinsheng, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, qui préside un groupe travaillant sur un nouveau rapport de l'ONU sur la contribution du développement à tous les droits de l'homme, a affirmé que le développement et la promotion des droits de l'homme «se renforcent mutuellement () et la protection des droits de l'homme favorise le développement économique et social». L'ambassadrice de l'Afrique du Sud auprès de l'ONUG, Nozipho Mxakato-Diseko, a déclaré dans son discours que «c'est un espace très important pour nous rappeler l'indivisibilité des droits humains et l'interdépendance des droits humains».

«Il nous est rappelé que les droits de l'homme sont interdépendants», a-t-elle indiqué, ajoutant que sans droits économiques, sociaux et culturels, les droits civils et politiques ne seront pas stables et «l'un sans l'autre est incomplet».

IRAN - ETATS-UNIS: L'Iran reste ouvert à la diplomatie sur le dossier nucléaire

L'Iran maintient son engagement à respecter l'accord de 2015 sur le nucléaire, intitulé officiellement Plan d'action global conjoint (PAGC), mais défendra en même temps ses droits, a déclaré mercredi le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Abbas Moussavi.

L'Iran «gardera la porte ouverte à la diplomatie et au dialogue sur son dossier nucléaire», a indiqué M.

Moussavi, cité par Press TV. «Téhéran ne cherche pas à exacerber les tensions sur son dossier nucléaire, a-t-il affirmé, ajoutant que les pays européens devraient s'attaquer à «la cause profonde des

tensions» s'ils cherchent vraiment à calmer la situation.

«Le retrait illégal et unilatéral de l'accord nucléaire suivi de sanctions importantes est un exemple des mesures américaines visant l'Iran, qui constituent des actes de guerre économiques», a ajouté M. Moussavi.

L'Iran a annoncé lundi qu'il avait élevé le niveau de pureté de son uranium enrichi à au moins 4,5%, contre 3,67% auparavant, ce dernier seuil étant la limite fixée par le PAGC.

L'étape suivante pour Téhéran est de chercher à produire de l'uranium enrichi à 20%, à moins que les

pays signataires de l'accord de 2015 ne l'aident à profiter des retombées économiques prévues par cet accord, a déclaré lundi Behrouz Kamalvandi, porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

Téhéran a récemment annoncé qu'elle ne respecterait plus certains de ses engagements pris dans le cadre de cet accord, à moins que les parties prenantes ne recourent à des mesures «pratiques et concrètes» pour contrer les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis à Téhéran après le retrait unilatéral de Washington de ce pacte en mai 2018.

L'existence de la police algérienne remonte au début de la guerre de libération nationale

L'existence de la police algérienne remonte au début de la Guerre de libération nationale, a affirmé, mercredi à Alger, le directeur du Musée central de la Police, Abdelkrim Chawki, rappelant également le sacrifice des éléments de cette institution après l'indépendance du pays.



«L'existence de la police algérienne remonte aux premiers mois de la Guerre de libération nationale, à travers les organisations sécuritaires mises en place par l'Armée de libération nationale (ALN) comme cela est prouvé par les nombreux documents dont nous disposons», a déclaré M. Chawki, lors du forum d'El-Moudjahid consacré à la célébration de la création de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le 22 juillet 1962.

Documents d'archives à l'appui, l'orateur a fait état de l'existence d'une police d'information, d'investigation et d'espionnage qui «a pu s'infiltrer au sein même de la police française et dont des membres ont été emprisonnés et torturés, une fois leurs activités d'agents secrets dévoilées par l'administration coloniale».

En outre, l'ALN a créé, pour les besoins de la Révolution, une police des As-

semblées populaires, laquelle a été évoquée dans la plateforme de la Soummam, a-t-il ajouté, citant notamment des documents signés par le colonel Si El Haoues en 1958 sur les activités de cette police dans le sud-ouest du pays.

Il a également fait état de l'existence d'une police militaire qui, a-t-il expliqué, était essentiellement chargée de la sécurisation de la Révolution, au même titre que la police des frontières à laquelle incombait la surveillance des passages terrestres séparant l'Algérie du Maroc, d'une part et de la Tunisie, d'autre part.

«Le projet de création d'une police secrète au sein du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) par Lakhdar Bentobal n'a pu voir le jour», a-t-il poursuivi, avant d'évoquer la quarantaine de policiers formés en Egypte et qui constituaient les premiers noyaux des ca-

dres de la future DGSN.

Il a rappelé, à ce propos, la création de la tête école de police, le 2 novembre 1962 à Alger, alors que le premier à avoir pris les commandes de la DSGN, une fois mise en place, était Mohamed Redjad, suivi de M'hmaed Yousfi et de Tayeb Mohamed Belhadj. Evoquant les sacrifices consentis par les différents corps de police lors de la décennie noire du terrorisme, le même responsable a fait savoir qu'une longue liste exhaustive énumère les martyrs du devoir national, appelant leurs collègues en exercice à «prendre soin du lourd et honorable héritage de leurs aînés».

La célébration de la création de la DGSN a été une opportunité pour rendre un vibrant hommage à l'un des cadres de cette institution, Aïssa Kadri, qui a été symboliquement honoré pour son riche parcours.

Le film-documentaire «Les enfumades du Dahra, le crime de la civilisation» projeté en avant-première à Alger

Le film-documentaire «Les enfumades du Dahra, le crime de la civilisation» consacré par le réalisateur Abderrahmane Mostefa au crime contre l'humanité perpétré par le colonisateur français contre la tribu des Ouled Riah à Mostaganem, a été projeté en avant-première, mardi soir à Alger.

Le film-documentaire de 74 minutes aborde les «enfumades du Dahra» où plus d'un millier d'Algériens de la tribu des Ouled Riah ont été exterminés par les envahisseurs français avec une extrême barbarie. Voulant échapper aux exactions du colonisateur, les victimes (femmes, enfants et vieillards) se sont réfugiées à l'intérieur de grottes sur les monts du Dahra, à l'Est de Mostaganem, où elles ont périées asphyxiées dans le brasier entretenu par les assaillants. Le réalisateur s'est appuyé sur les témoignages d'historiens et de chercheurs qui ont exhumé les crimes perpétrés par le colonel Pelissier qui, sur ordre du général Bugeaud, le 18 juin 1845, a exterminé

la tribu des Ouled Riah. Le documentaire en versions arabe et française met à nu la politique du général Bugeaud, à savoir la répression et la destruction systématiques du tissu social et économique des populations algériennes et la confiscation de tous leurs biens. De même qu'il jette la lumière sur les souffrances des Algériens à l'époque coloniale où aucune méthode de torture, d'extermination et de répression ne leur a été épargnée par les forces coloniales. Des historiens et des chercheurs spécialistes de l'histoire de l'Algérie et de la colonisation ont ainsi apporté leurs témoignages sur les enfumades du Dahra, l'un des premiers crimes de la France coloniale en Algérie. Il s'agit du chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), Soufi Fouad, de l'historien Amar Belkhodja et des historiens spécialistes du colonialisme Gilles Manceron et Olivier Le Cour Grandmaison.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PUBLICITÉ

ALGÉRIE-ESPAGNE

Le guitariste espagnol Alberto Lopez et son orchestre animent un concert de flamenco à Alger

Un spectacle de musique flamenco, a été animé mardi soir à Alger par le guitariste espagnol, Alberto Lopez et son orchestre dans une ambiance festive, devant un public nombreux.

Présenté à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref) en partenariat avec l'Institut Cervantès d'Alger, le spectacle, intitulé «Detras de la Verdad» (derrière la vérité), a permis au public présent de découvrir, 70 mn durant, l'univers multicolore du soliste-virtuose à travers une dizaine de ses compositions qui ont réuni, chant, danse et musique gitane.

Soutenu par, Adri?n Trujillo à la percussion, Reyes Mart?n au chant, Oscar de los Reyes danseur et Blas Mart?nez à la guitare, Alberto L?pez a fait montre d'une parfaite maîtrise de son instrument, piquant les cordes de sa guitare dans des solos en arpèges aux accords dissonants et inversés et des envolées phrastiques empreintes de technique et de dextérité.

Entre autres pièces, aux mesures ternaires irrégulières et aux arrangements exigeants, rendues dans une parfaite synchronisation par l'artiste et ses musiciens, «Balcon de los Buenos Granaina», «De la tierra Mora Zambra», «Bailame Tangos», «Soléa», «Tanguillos», «Buleria», «Taranta», «Tientos», «Seguirias» et «Alegria».

Dans des tours de chants époustouffants, la cantatrice Reyes Mart?n, à la voix présente a entonné des chants aux tonalités et intonations traditionnelles, renvoyant à l'univers des gitans et du flamenco, chef d'œuvre du patrimoine immatériel de l'humanité, classé depuis 2010 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco).

Danseur professionnel incontesté, Oscar de los Reyes a, quant à lui, exécuté de belles chorégraphies, exprimées avec fermeté, par le claquement des pieds (zapateado) et des mains (palmas) et appuyées par les percussions de Adri?n Trujillo, qui a exploité, dans



leurs moindres espaces, les intervalles entre les temps de chaque mesure rythmique. Savourant tous les moments du spectacle dans la délectation, le public a longtemps applaudi les artistes, Alberto Lopez notamment, qui a exprimé son «Bonheur de se produire devant le public algérien». Né à Baza (Grenade) en 1990, Alberto L?pez a commencé ses études de guitare flamenco à l'âge de 11 ans, avant de s'investir dans une formation académique au sein du Conservatoire «José Salinas», où il a été lauréat du concours de guitare soliste trois ans plus tard. A Cordoue où il est parti ensuite, il obtiendra sa licence de guitare flamenco au Conservatoire supérieur de musique, «Rafael Orozco», ce qui l'amènera à se frotter aux maîtres du flamenco, à l'instar de, Miguel ?ngel Cortés, Gerardo N??ez, Manolo Franco ou Ni?o Pura. A 18 ans il obtint ses premiers prix internationaux, qui lui valurent de collaborer avec de nombreux artistes au professionnalisme confirmé, comme El Pele, Es-

trella Morente, Arc?ngel, Tomatito et Israel Galv?n, entre autres.

Alberto L?pez, ne ratera aucun des grands événements célébrant le genre flamenco, à l'instar de la Biennale de Séville, la Noche Blanca del Flamenco, le Festival Flamenco de Fez, le Festival International de la Guitare de Belgrade (Serbie), le Lagoa Jazz Fest ou le Festival International de Guitare de Maldonado (Uruguay).

Comptant à son actif les albums, «Siento» (2016) et «Detras de la Verdad» (2018), le guitariste espagnol, déjà venu en Algérie en 2013 a enchanté le public du monde entier à différentes tournées qui l'ont mené entre autres en Jordanie, Serbie, Italie, Chine, Chili, Brésil, Uruguay ou au Japon. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture, par les instituts Cervantès d'Alger et Oran, le spectacle «Detras de la Verdad» d'Alberto Lopez, présenté la veille (lundi) à Mostaganem, est attendu mercredi et jeudi à Annaba et Constantine respectivement.

SELON L'UNESCO

Les pays n'atteindront pas leurs engagements en matière d'éducation d'ici à 2030

Les projections de l'UNESCO ont montré que les pays n'atteindront pas d'ici à 2030 leurs engagements en matière d'éducation, dans le cadre de l'objectif de développement durable (ODD 4), a indiqué mardi l'organisation onusienne.

Présentées dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations unies pour suivre l'avancement des objectifs de développement durable, ces projections montrent, selon un communiqué, qu'un enfant sur six âgé de 6 à 17 ans sera encore exclu du système scolaire alors que, selon les engagements des pays, tous les enfants devraient être scolarisés.

Les mêmes prévisions montrent également que 40 % des enfants dans le monde n'achèveront leurs études secondaires, un chiffre estimé à 50 % pour l'Afrique subsaharienne où la proportion d'enseignants qualifiés est «en déclin» depuis 2000.

Produit par l'Institut de statistique de l'Unesco et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, le document «Respecter les engagements : les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD ?» souligne que les taux d'apprentissage devraient stagner dans les pays à revenu intermédiaire et baisser de près d'un tiers dans les pays francophones d'Afrique d'ici à 2030.

De plus, a-t-on ajouté, sans une accélération rapide, 20 % des jeunes et 30 % des adultes dans les pays à faible revenu «ne seront toujours pas en mesure de lire d'ici à la date fixée pour l'élimination de l'analphabétisme».

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 insiste, rappelle-t-on, sur le fait de ne laisser personne pour compte, alors que l'étude indique que seulement 4 % des 20 % d'individus les plus démunis dans les pays les plus pauvres achèvent leur deuxième cycle d'études secondaires, contre 36 % dans les pays les plus riches. En 2015, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'Unesco a identifié un déficit de 39 milliards de dollars pour la réalisation de l'ODD 4, mais le financement pour l'éducation stagne depuis 2010.

Selon l'Unesco, les synergies les plus faibles entre les plans des pays et les engagements de ces derniers en matière d'éducation «résultent du manque de collaboration intersectorielle, qui pourrait être comblée que grâce aux efforts pour associer l'éducation de la petite enfance et la santé, puis l'éducation et le marché du travail».

THÉÂTRE

La créativité théâtrale pour enfants en plein essor à Oran

La créativité théâtrale pour enfants connaît un bel essor à Oran, en témoigne l'affluence croissante du public aux représentations données au Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO).

Ce regain d'intérêt s'explique notamment par l'amélioration qualitative du contenu des pièces proposées au jeune public, a indiqué le directeur du TRO, Mourad Senouci, saluant dans ce sens l'investissement consenti par la structure culturelle et les troupes artistiques locales.

Il a évoqué, à titre d'exemple, l'engouement suscité chez les petits lors de chaque édition de la manifestation «Vacances au théâtre» qu'organise son établissement durant les périodes de repos scolaire. «Un bon spectacle est celui qui interpelle l'intelligence de l'enfant», a observé M. Senouci, également dramaturge comptant de nombreux contes pour enfants dans sa biblio-

graphie. Dans ce contexte, le TRO est doté, à l'instar des autres théâtres du pays, d'une Commission qualité qui veille au bon choix du texte tout en évaluant sa rentabilité en tant que projet théâtral. Composée d'enseignants universitaires en arts dramatiques et de comédiens, la Commission en question donne son avis «en toute objectivité», sachant que ses membres n'ont au départ aucune connaissance du nom de l'auteur du texte suggéré, a expliqué le directeur du TRO. Dans la catégorie enfance, les critères qui s'imposent reposent essentiellement sur le caractère «plaisant» du contenu qui doit être «porteur de sens» et de «message d'intérêt culturel et pédagogique», a-t-il soutenu.

«Le texte doit, toutefois, répondre aux critères de la dramaturgie et ne jamais être infantilisant, interpellant plutôt l'intelligence des enfants», a fait valoir M. Senouci. L'étape suivante de la démarche

qualitative a trait, quant à elle, au choix du metteur en scène qui s'effectue généralement en tenant compte de son expérience dans le domaine spécifique du texte, comme il fut fait pour le spectacle de marionnettes «Pinocchio» monté avec brio par Kada Bensemicha. Depuis la générale donnée en octobre 2018 sur la scène du TRO, «Pinocchio» continue d'afficher complet à chaque représentation, si bien qu'il a été sélectionné pour la cérémonie d'ouverture du dernier Festival culturel national de marionnettes d'Aïn Témouchent (31 mars-4 avril 2019).

Les recettes engrangées au fil des séances permettent d'affirmer que cette pièce pour enfants est «rentrée dans ses frais de production», s'est félicité le responsable du TRO, estimant que «la performance financière encourage la mise en place d'un nouveau plan d'action visant à élargir davantage la diffusion». L'idée, a-t-il précisé, consiste

en la programmation de tournées dans les zones rurales, là où les activités théâtrales sont rares, voire absentes, afin de faire bénéficier un maximum d'enfants avec accès gratuit au monde merveilleux de l'imagination.

S'agissant des prochaines créations, le choix du TRO est déjà fixé sur quatre œuvres dont l'inscription entre dans le cadre du plan de production de l'année en cours. Deux numéros de marionnettes, une pièce de théâtre et un spectacle de rue sont ainsi en voie de montage pour être à l'affiche du TRO dès le mois de septembre prochain.

Une de ces œuvres est adaptée de «Qum aum, mared el-koutoub» qui a valu à son auteur, l'algérien Youcef Baaloudj, le Prix du meilleur texte pour enfants de l'année 2018, décerné par l'Instance arabe du théâtre (Sharjah/Emirats arabes unis), rappelle-t-on.

FESTIVAL DE LA CHANSON ORANAISE :

Création du prix «Blaoui El Houari» à l'occasion de la 12^e édition

Le prix «Blaoui El Houari» d'une valeur d'un million DA est la nouveauté de la 12^e édition du festival de la musique et de la chanson oranaises prévue à Oran du 20 au 24 juillet en cours, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la culture, organisatrice de l'évènement.

Né à Oran le 23 janvier 1923 et mort le 19 juillet 2017, le défunt est l'un des fondateurs avec Ahmed Wahby du genre musical nommé El Asri, un genre nou-

veau né à Oran dans les années 1940 et influencé par la musique arabe traditionnelle orientale avec un langage poétique typiquement oranais. Il a révolutionné et modernisé la musique bedouie.

Plusieurs artistes amateurs spécialisés dans la chanson oranaise prendront part au concours pour l'obtention du prix «Blaoui El Houari», dédié par l'office national des droits d'auteur et droits voisins, selon le commissariat du festival.

Les jeunes chanteurs versés dans ce genre artistique ont du passer par des tours préliminaires d'un concours, organisés pour la circonstance tout au long des précédentes semaines, pour valider leurs billets pour cette phase finale, rappelle-t-on.

Pour cette 12^e édition, prévue au théâtre régional «Abdelkader Alloula», les organisateurs ont élaboré un riche programme, avec la participation de quelques vedettes de ce genre musical, à

l'image de Houari Benchennat, Baroudi Bekhedda, Souad Bouali et Houria Baba, précise-t-on.

Lors de cette manifestation, des troupes de bedoui se produiront aussi. Elles sont attendues de différentes wilayas de l'Ouest du pays, à l'image d'Oran, Relizane, Chlef, Tiaret et Mostaganem, souligne-t-on encore. Les vainqueurs seront primés lors de la cérémonie de clôture, souligne-t-on encore de même source.



ATHLÉTISME / MEETING DE LUCERNE - 400 MÈTRES / HAIES : Victoire de l'Algérien Abdelmalik Lahoulou en 49.43



Le hurdler algérien Abdelmalik Lahoulou a remporté, mardi soir en Suisse, le 400 mètres / haies du Meeting de Lucerne, avec un chrono de 49.43, devant le Britannique Chris McAlister (49.62) et l'Américain Quincy Downing (49.69).

Outre la victoire, l'Algérie a été satisfait de rester sous la barre des 50 secondes, lui qui a travaillé d'arrache-pied dans cette perspective au cours des derniers mois, afin d'augmenter ses chances de performance les des importantes échéances internationales à venir, notamment, les jeux africains au Maroc et les Mondiaux de Doha (Qatar).

«C'était une course relativement facile, j'étais un peu fatigué à cause de la grosse charge des entraînements, mais j'ai assuré» a indiqué Lahoulou au site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme, ajoutant que «La chose la plus importante» pour lui a été d'avoir «réussi à gagner à chaque fois devant de meilleurs athlètes», ce qui constitue selon lui «une bonne chose dans le cadre de la préparation physique.

Cependant, «Il faut aussi avoir plus de compétitions dans les jambes» a-t-il précisé, sans omettre de souligner l'importance de l'aspect psychologique dans ce genre d'épreuves, en prévision des prochaines compétitions internationales.

Gagner la course et le diamant offert en cadeau était l'autre objectif de Lahoulou qui est à sa 3e participation à ce meeting de niveau.

Après ce meeting Lahoulou mettra le cap sur le championnat national open, qui aura lieu du 25 au 27 juillet courant au stade de bateau cassé à Bordj El Kiffan (Alger).

JUDO / COUPE D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES (CADETS / JUNIORS) : Bou-Ismaïl hôte de l'évènement, du 13 au 15 juillet

La Coupe d'Algérie de judo «par équipes» des catégories cadettes et juniors se déroulera du 13 au 15 juillet 2019 à la salle omnisports de Bou-Ismaïl (Tipasa), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ). Dix catégories de poids ont été retenues chez les cadets, nés entre 2002 et 2004, et qui seront les premiers à concourir, entre le 13 et le 14 juillet. Il s'agit des catégories de -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg et +81 kg chez les garçons, ainsi que celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg et +63 kg chez les filles.

Pour ce qui est des juniors, nés entre 1999 et 2001, la compétition se déroulera les 14 et 15 juillet, et elle concernera les catégories de -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg chez les garçons,

COMPLEXE OLYMPIQUE D'ORAN : Une piscine olympique non couverte retenue dans le nouveau plan du Centre nautique

Une piscine olympique non couverte sera réalisée au niveau du Centre nautique en cours de réalisation relevant du nouveau complexe olympique d'Oran, a-t-on appris mercredi du directeur des équipements publics (DEP) de la wilaya d'Oran.

La construction d'un bassin extérieur fait suite à l'annulation du projet du bassin plongeant, un équipement qui allait faire partie de quatre bassins relevant du Centre nautique, a indiqué à l'APS le DEP local, Mustapha Banouh.

«Comme l'épreuve du plongeant n'a pas été retenue au menu des compétitions lors de la 19e édition des jeux méditerranéens que va abriter Oran en 2021, nous avons décidé d'apporter des modifications au plan initial du Centre nautique», a-t-il expliqué.

«Au lieu et place du bassin de plongeant, nous allons construire une piscine olympique en plein air, cela permettra au Centre nautique d'être exploité tout au long de l'année, puisqu'il comporte également deux bassins couverts, l'un olympique (50m) et l'autre semi-olympique, et ce, au grand bonheur des sportifs oranais», a-t-il ajouté.

Les travaux de réalisation du Centre nautique ont atteint 15%.

La société chinoise «MCC», réalisatrice du projet du complexe olympique implanté dans la commune de Bir El Djir (Est Oran), réceptionnera avant la fin du mois de juillet en cours la charpente métallique pour couvrir le toit de Centre,



souligne-t-on. Selon le même responsable, cette infrastructure d'une capacité d'accueil de 2.000 places, tout comme la salle omnisports qui peut accueillir jusqu'à 7.200 spectateurs, seront réceptionnées en juin 2020. Outre ces deux installations, le complexe olympique est composé, entre autres, d'un stade de football de 40.000

places et d'un stade d'athlétisme de 4.200 places, dont les travaux seront achevés au maximum en juin 2020 également, selon la même source. Ce complexe abritera l'essentiel des épreuves des jeux méditerranéens que va organiser la capitale de l'Ouest lors de l'été 2021, rappelle-t-on.

VOLLEY / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FÉMININ (GR.B - 1ERE J) : Défaite de l'Algérie face au Kenya (3-0)

La sélection algérienne féminine de volley-ball s'est inclinée face à son homologue kenyan par 3 sets à 0 (19-25, 21-25, 21-25), en match comptant pour la 1ère journée du groupe B du Championnat d'Afrique des nations, disputé mardi au Caire. Les Algé-

riennes joueront leur deuxième rencontre, mercredi, face au tenant du titre le Cameroun, avant de conclure la phase de poules face au Botswana jeudi. Le groupe A de la 19e édition du Championnat d'Afrique des nations féminin, regroupe l'Egypte, le Maroc et

le Sénégal. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront aux demi-finales, prévues samedi, alors que la finale aura lieu dimanche. Les matchs de la 19e édition du Championnat d'Afrique des nations de volley-ball féminin se déroulent au complexe olympique 6 Oc-

tobre du Caire. Lors de la dernière édition disputée au Cameroun en 2017, le pays organisateur s'était adjugé le trophée devant le Kenya (3-0), alors que l'Egypte avait pris la 3e place du podium après sa victoire devant le Sénégal (3-0).

AFROBASKET 2019 DES MOINS DE 16 ANS (3E JOURNÉE) : Défaite de l'Algérie face à l'Egypte (75-51)

La sélection algérienne des moins de 16 ans de basket-ball (U16/Garçons) a concédé une troisième revers consécutif dans l'Afrobasket 2019, qui se déroule actuellement au Cap Vert, après sa défaite contre l'Egypte 75 à 51, en match de la troisième journée, disputé mardi soir à Praia. Lors de la première journée de ce Groupe "A", disputée vendredi dans la même ville, l'Algérie s'était inclinée (48-53) face au Cap Vert, avant d'enchaîner les

lundi suivant par un deuxième revers contre l'Angola (73-53). Le cinquième pays sociétaire du Groupe "A" est le Nigéria, alors que le Groupe "B" se compose du Mali (tenant), la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Tunisie et le Rwanda. Pour cette édition,

les 10 équipes participantes sont réparties en deux groupes de cinq (A et B) qui se disputeront les huit places (4 dans chaque groupe) qualificatives aux quarts de finale. La finale et le match de classement sont prévus le 14 juillet.

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL CAL-COMP (TABLEAU FINAL) : L'Algérienne Inès Ibbou éliminée au premier tour

L'Algérienne Inès Ibbou a été éliminée mercredi du tournoi Cal-Comp, qui se déroule du 8 au 14 juillet en Thaïlande, après sa défaite en deux sets contre la Sud-Coréenne Kim Da Hye, au premier tour du tableau final, disputé mercredi, sur les courts en surface rapide du Tennis Club «True Arena» de Hua Hin.

L'Algérienne de 20 ans, classée 215e mondiale chez l'ITF a été assez nettement dominée par la Sud-coréenne (202e mondiale) et c'est logiquement inclinée au final (6-3, 6-3).

Kim Da Hye a directement intégré le tableau final de ce tournoi, alors



qu'Ibbou a dû passer par les qualifications, où elle avait dominé l'Indienne Natasha Palha (6-4, 6-2). Il s'agit du 4e tournoi consécutif pour Ibbou en Asie, où elle a entamé une tournée depuis environ un mois. Elle avait commencé par l'Indonésie, où elle avait disputé deux tournois, l'un à 25.000 USD et l'autre à 15.000 USD, avant de se rendre

en Thaïlande, où elle a disputé un premier Cal-Comp, du 1er au 7 juillet. A l'instar du précédent, ce deuxième tournoi Cal-Comp est doté d'un prize-money de 15.000 USD et il a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées chez l'ITF, notamment la Française Lou Brouleau (55e mondiale).

CAN-2019 DE FOOTBALL (QUARTS DE FINALE) ALGÉRIE - CÔTE D'IVOIRE, AUJOURD'HUI À 17H AU STADE DE SUEZ : Gagner pour espérer encore

Ayant réussi à forcer le respect durant la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, la sélection algérienne de football aura à coeur de poursuivre sa belle aventure, à l'occasion de son match face à la Côte d'Ivoire, jeudi à Suez (17h00 algériennes) dans le cadre des quarts de finale.



Considérée désormais comme l'un des favoris en puissance pour succéder au Cameroun, éliminé en 1/8 de finale, l'Algérie passera un véritable test révélateur et doit confirmer son bilan impressionnant réalisé jusque-là avec, à la clé, quatre victoires en autant de matchs au cours desquels elle a marqué 9 buts sans en encaisser un seul.

Qualifiés à ce stade de la compétition en balayant la Guinée (3-0), les «Verts» affronteront un adversaire beaucoup plus coriace qui est en train de monter en puissance, d'où la vigilance qui doit être de mise.

Les «Eléphants», vainqueurs de l'épreuve en 1992 et 2015, se sont qualifiés eux aussi après le Mali (1-0).

Chez les joueurs, la détermination et l'envie de continuer le parcours sont palpables.

L'excellent état d'esprit ré-

gnant au sein du groupe depuis le début de la compétition pourrait être déterminant dans l'optique de passer ce nouveau cap et rejoindre le dernier carré, ce qui n'était plus arrivé depuis la CAN-2010 en Angola.

Jouer avec le «coeur»

Algérie et Côte d'Ivoire s'étaient déjà rencontrées en quarts de finale d'une phase finale de la CAN.

En 2010, les «Verts» avaient renversé les Ivoiriens (3-2 après prolongations) en Angola pour se qualifier au dernier carré.

Cinq ans plus tard, la Côte d'Ivoire avait eu sa revanche, dominant l'Algérie (3-1) lors de l'édition disputée en Guinée-équatoriale.

«Nous devons être bien concentrés et à 100% de nos moyens pour espérer réaliser quelque chose.

Face à la Côte d'Ivoire, nous

allons jouer avec notre coeur pour arracher la qualification», a indiqué Ramy Bensabani, converti au poste de latéral gauche en l'absence de Faouzi Ghoulam, mardi au cours d'une zone mixte organisée avec la presse.

Pour espérer mettre en état de nuire l'attaque ivoirienne menée par Wilfried Zaha, auteur du but qualificatif face aux Maliens, la défense algérienne doit absolument réaliser le match parfait et surtout confirmer son rang de secteur le plus imperméable du tournoi.

L'équipe ivoirienne n'est pas en reste, puisqu'elle a encaissé deux buts seulement en quatre matchs.

Sur le plan de l'effectif, et hormis l'éventuelle défection du gardien de but remplaçant Alexandre Oukidja, souffrant de douleurs au dos, tous les joueurs sont prêts pour ce choc.

Le coach national Djamel Belmadi devrait reconduire, sauf forfait de dernière minute, son Onze type aligné face à la Guinée, en présence notamment du trio offensif composé de Belaïli, Mahrez et Bounedjah.

En cas de qualification, l'Algérie affrontera en demi-finale le vainqueur de l'autre quart entre le Nigeria et l'Afrique du Sud, dimanche au stade international du Caire (20h00 algériennes).

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre éthiopien Tessema Wayesa (39 ans), assisté de Mohamed Ibrahim (Soudan) et d'Olivier Safari (RD Congo).

Les quarts de finale débutent mercredi avec les deux premiers matchs au programme au Caire : Sénégal - Bénin au stade 30-Juin (17h00) et Nigeria - Afrique du Sud au stade international (20h00).

Belmadi : «Un adversaire délicat à jouer»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a relevé mercredi la difficulté du match face à la Côte d'Ivoire, «un adversaire qui arrive avec la conviction de gagner», jeudi au stade de Suez (17h00), en quarts de finale de la CAN-2019 en Egypte.

«C'est un match difficile qu'on doit jouer pour espérer passer au dernier carré. La Côte d'Ivoire est un favori dans ce tournoi avec des joueurs d'expérience. Elle arrive avec la conviction de gagner. Ils ont remporté la CAN-2015. C'est une équipe qui a déjà ce passé récent. Pour moi, c'est un favori en puissance.

«Ca sera un adversaire délicat à jouer», a affirmé Belmadi en conférence de presse, tenue au stade de Suez. L'équipe nationale s'est qualifiée pour les quarts de finale en surclassant la Guinée (3-0), alors que la Côte d'Ivoire a passé difficilement l'écueil du Mali (1-0).

«La Côte d'Ivoire a été analysée, on connaît ses forces et ses faiblesses. Nous sommes en train de travailler dessus. Il n'y a pas de surprises sur la connaissance de cette équipe», a-t-il ajouté.

Interrogé sur la solidité défensive de l'équipe nationale depuis le début de cette 32e édition avec aucun but encaissé en quatre matchs, Belmadi s'en est réjoui. «Nous n'avons pas encore encaissé

de buts, tant mieux pour nous. L'idée est d'être très solide défensivement. S'il va s'avérer qu'on va encaisser, nous devons faire preuve de courage, de confiance. Nous avons des ressources et du mental pour pouvoir revenir à la marque», a-t-il souligné.

Ayant réussi à réaliser jusque-là un carton plein, alignant quatre victoires en autant de matchs, l'équipe nationale ne redoute par le «piège» ivoirien, selon Belmadi.

«Il n'y a pas de piège en particulier. En face de nous, il y aura une équipe redoutable qui a déjà gagné la CAN. Face au Mali, ils ont été bousculés, mais ils n'ont pas cédé. Elle a prouvé qu'elle peut être dominée sans encaisser de buts. J'espère avoir des éléments en tête pour trouver des failles, on fera le nécessaire pour faire mal. Ca sera un rapport de forces, la partie ne sera pas facile».

Après quatre matchs disputés dans la capitale égyptienne Le Caire, les Verts vont devoir déminer jeudi à Suez (139 km du Caire) pour affronter les Ivoiriens. Belmadi s'exprime sur cet aspect : «L'idéal était de rester au Caire, l'organisation est ainsi faite. On fera le nécessaire.

Concernant l'horaire de la rencontre,

jeudi à 18h00, 20h00, ou 22h00, ce n'est pas important. Appelé à donner son avis sur l'introduction de la VAR (assistant vidéo à l'arbitrage, ndlr) à partir des quarts de finale, Belmadi espère qu'elle n'aura pas «un impact négatif sur les matchs».

«Si on peut comparer la VAR à la dernière finale de Ligue des champions africaine, ça n'a pas été une réussite. Elle peut compléter l'idée de l'arbitre dans son match. J'espère que ça ne bouscule pas dans de mauvaises décisions arbitrales, que ça fonctionne bien.

J'espère qu'elle n'aura pas un impact négatif sur les matchs «a-t-il souhaité. Enfin, le coach national s'est réjoui du renfort attendu des supporters algériens, où des vols charters ont été programmés à partir d'Alger pour assister au match face aux «Eléphants» de Côte d'Ivoire.

«Les supporters sont le 12e homme, ça sera un grand avantage pour nous. Nous les remercions pour leur soutien. Inchallah tout le monde fera le maximum pour apporter la joie à ce peuple», a-t-il conclu.

En cas de qualification, l'Algérie affrontera en demi-finale le vainqueur du match Nigeria - Afrique du Sud, dimanche 14 juillet au stade international du Caire (20h00, algérienne).

8e face-à-face algéro-ivoirien en phases finales

Les sélections algérienne et ivoirienne de football vont s'affronter jeudi à Suez (17h00) en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations-2019, pour la 8e fois en phases finales de l'épreuve continentale, soit 51 ans après leur première confrontation disputée à la CAN-1968 en Ethiopie (victoire ivoirienne 3-0).

Algériens et Ivoiriens se connaissent fort bien pour s'être rencontrés au total à 21 reprises dont 15 à caractère officiel, avec un bilan très équilibré : 7 victoires, 7 nuls et 7 défaites (25 buts inscrits et 25 buts encaissés) pour chaque sélection.

Si les «Verts» ont affiché leur supériorité dans les matchs amicaux (3 v - 3 n - 0 d), les Ivoiriens, eux, ont été meilleurs dans les rencontres officielles avec un bilan positif (7 v - 4 n - 4 d).

Il faut remonter aux Jeux africains-1965 à Brazzaville pour voir les deux équipes entamer, entre elles, leurs premiers matchs, d'abord en phase de poules (victoire de la Côte d'Ivoire 1-0) puis en finale remportée également par les «Eléphants» (2-0).

En phases finales de la CAN, les Ivoiriens possèdent également l'avantage avec 3 succès, 2 nuls et 2 défaites en 7 confrontations.

La dernière confrontation en phases finales avait eu lieu lors des quarts de la CAN-2015 en Guinée-équatoriale, remportée par les Ivoiriens (3-1).

L'Algérie et la Côte d'Ivoire se sont qualifiées pour les quarts de finale aux dépens respectivement de la Guinée (3-0) et du Mali (1-0).

Chez les buteurs, c'est Djamel Menad qui a inscrit le plus de buts contre les Ivoiriens (3), suivi de Belloumi, Amani, Meçabih, Saïb et Soudani (2 pour chacun).

Historique des dix dernières confrontations algéro-ivoiriennes :

1. 13 janvier 1992 à Ziguinchor, Sénégal (CAN/Phase finale):

Côte d'Ivoire - Algérie 3-0

2. 16 avril 1993 à Tlemcen (Mondial/Qualifications):

Algérie - Côte d'Ivoire 1-1

But : Tassaout (28e)

3. 18 juillet 1993 à Abidjan (Mondial/Qualifications):

Côte d'Ivoire - Algérie 1-0

4. 26 novembre 1995 à Libreville, Gabon (Amical):

Côte d'Ivoire - Algérie 0-0

5. 2 décembre 1995 à Libreville (Amical):

Côte d'Ivoire - Algérie 0-0

6. 6 octobre 1996 à Alger (CAN/Qualifications):

Algérie - Côte d'Ivoire 4-1

Buts : Meçabih (7e et 9e), Saïb (41e et 89e)

7. 22 juin 1997 à Abidjan (CAN/Qualifications):

Côte d'Ivoire - Algérie 2-1

But : Dziri (20e)

8. 24 janvier 2010 à Cabinda, Angola (CAN/Phase finale):

Algérie - Côte d'Ivoire 3-2 (a.p.)

Buts : Matmoum (40e), Bougherra (90e), Bouazza (92e)

9. 30 janvier 2013 à Rustenburg, Afrique du sud (CAN/Phase finale):

Algérie - Côte d'Ivoire 2-2

Buts : Feghouli (64e s.p.), Soudani (70e)

10. 1er février 2015 à Malabo, Guinée-équatoriale (CAN/Phase finale):

Côte d'Ivoire - Algérie 3-1

But : Soudani (51e)

Totaux généraux J G N P BPBC

Algérie 21 7 7 7 25 25

Côte d'Ivoire 21 7 7 7 25 25

APS

CAN-2019 / ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE : Plus de 1.000 supporters feront le voyage d'Alger

Plus de 1.000 supporters algériens feront le voyage jeudi à Suez (Egypte) à partir d'Alger pour encourager l'équipe nationale de football contre la Côte d'Ivoire le même jour en 1/4 de finale de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019), a-t-on appris mercredi de Touring Voyages Algérie (TVA), chargé de l'organisation de cette opération.

«En une journée (mardi, ndlr), nous avons reçu 1.150 passeports. Sur instruction du Premier ministre, le nombre a été augmenté à deux reprises.

Il y aura au total six vols, quatre d'Air Algérie et deux autres de Tassili Airlines, a indiqué le directeur général de TVA, Tahar Sahri, à l'APS.

Les autorités algériennes ont décidé de mettre en place un pont aérien pour assurer «un meilleur soutien à la sélection nationale», déjà encouragée par un nombre important de supporters en terre égyptienne.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait annoncé un premier quota de 450 places, pulvérisé en à peine 2 heures.

Même les 350 places supplémentaires assurées par les autorités algériennes n'ont pas suffi et il a fallu donc un troisième quota pour satisfaire un tant soit peu la forte demande des «irréductibles» de la sélection algérienne.

«Nous avons dépassé largement l'offre. Nous avons travaillé toute la nuit de mardi à mercredi, avec l'aide de l'ambassade d'Egypte à Alger. Mais jusqu'à maintenant (mercredi midi, ndlr), nous n'avons encore récupéré aucun passeport de l'ambassade», a fait savoir Tahar Sahri.

La formule retenue, qui comprend le transport par avion charter, le transfert par bus vers le stade ainsi que le ticket d'accès à la rencontre, coûte 35.000 DA par personne, «un prix rendu possible grâce au concours des pouvoirs publics et de certains sponsors», selon le MJS.

D'après les explications de M. Sahri, les supporters embarqueront jeudi à 2h00 du matin et devraient atterrir vers 6h00 à l'aéroport international du Caire.

Des bus seront ensuite mis à leur disposition pour rallier la ville de Suez, où se déroulera la rencontre dont le coup d'envoi est prévu à 17h00 algériennes (18h00 locales).

Le retour en Algérie se fera après le match, vers 00h00. A noter que l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Nadir Larbaoui, a rencontré lundi le gouverneur de la ville de Suez, Abdelmadjid Sakr, pour aborder les préparatifs relatifs à ce match et à l'accueil de la délégation algérienne et de ses supporters.

APS

CAN-2019 DE FOOTBALL (QUARTS DE FINALE) ALGÉRIE - CÔTE D'IVOIRE, AUJOURD'HUI À 17H AU STADE DE SUEZ : Entraînement des Verts au Caire sans Oukidja

L'équipe nationale algérienne de football a effectué mardi une séance d'entraînement au stade Petrosport du Caire, en l'absence du gardien de but Alexandre Oukidja, à 48 heures du match face à la Côte d'Ivoire, jeudi au stade de Suez (17h00, algériennes), comptant pour les quarts de finale de la CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet).

Le portier du FC Metz (France), ménagé, est resté au niveau de l'hôtel des Verts au Caire, après avoir ressenti de nouveau des douleurs au dos. Oukidja avait déjà raté deux séances d'entraînement avant le match des 1/8es de finale face à la Guinée (3-0).

Le reste de l'effectif s'est entraîné dans une excellente ambiance, sous la conduite de Djamel Belmadi, ce dernier a dû s'absenter lundi, à l'occasion de la séance effectuée avec un groupe réduit, en raison de son déplacement à Suez pour assister au 1/8e de finale entre la Côte d'Ivoire et le Mali (1-0). Cette avant-dernière séance d'entraînement qui a débuté à 17h00 (algériennes), a été ouverte pendant ses 15 premières minutes aux médias.

Ella a été marquée par la présence d'une dizaine de supporters venus encourager les coéquipiers d'Adlène Guedioura. Ce galop a été précédé par une zone mixte organisée. Ramy Bensebaini, Mehdi Abeid, et le gardien de but Azzedine Doukha, ont répondu aux questions des journalistes. De son côté, la sélection ivoirienne, dirigée par Ibrahim Kamara, a effectué sa séance d'entraînement à 16h30 (algériennes) au



Le défenseur des «Eléphants» Serge Aurier, s'est blessé à la main en tapant une table à la mi-temps du match face au Mali. Rappelons que

l'équipe nationale a réussi jusque-là un parcours sans-faute, remportant ses quatre rencontres, avec un bilan de 9 buts marqués sans encaisser le moindre but.

CÔTE D'IVOIRE :

Kamara : «L'Algérie est favorite mais personne n'est imbattable»

L'entraîneur de la sélection ivoirienne de football, Ibrahim Kamara, a estimé que l'Algérie partirait favorite, jeudi en quarts de finale de la CAN-2019 au stade de Suez (17h00 algériennes), affirmant cependant qu'«aucune équipe n'est imbattable».

«Quand on voit le parcours des deux équipes depuis le début du tournoi, je dis que l'Algérie est largement favorite, les statistiques sont là pour le confirmer.

En défense ils sont costauds, en attaque ça va vite. Chacun viendra avec ses forces, ses qualités. A la fin du match on fera le bilan, mais il n'y a aucune équipe imbattable», a déclaré le coach des «Eléphants», mercredi au cours d'une conférence de presse tenue au stade de Suez.

L'Algérie s'est qualifiée en dominant facilement la Guinée (3-0), alors que la Côte d'Ivoire a éliminé le Mali (1-0). «Nous avons un esprit combatif, c'est notre ligne directrice. L'Algérie

est une belle équipe, elle est dans une dynamique de victoires.

La Côte d'Ivoire reste la Côte d'Ivoire, même si nous sommes en pleine période de reconstruction pour être prêts pour la CAN-2021», a-t-il ajouté.

Kamara a refusé de parler de revanche, quatre ans après la dernière confrontation en quarts de finale gagnée par les Ivoiriens (3-1), lesquels allaient remporter le trophée quelques jours plus tard.

«On n'est pas en 2015, mais en 2019. L'équipe a beaucoup changé. Nous ne gardons que de beaux souvenirs de 2015. L'Algérie a une nouvelle équipe, idem pour la Côte d'Ivoire».

Loin de convaincre depuis le début de cette 32e édition, la Côte d'Ivoire peut faire mieux «dans certains domaines de jeu», estima Ibrahim Kamara.

«Affronter le Mali, l'Algérie et éventuellement le Nigeria en demi-finales permet aux joueurs de se frotter avec d'ex-

cellentes individualités et de hisser leur niveau de jeu.

Je ne vais pas dévoiler mes faiblesses, mais nous avons notre idée sur les points à améliorer et sur quoi on doit s'appuyer pour faire mal à cette belle équipe algérienne».

Le sélectionneur ivoirien, en poste depuis juin 2018, a, par ailleurs, encensé le coach national Djamel Belmadi : «Il a son tempérament, il est en train de réaliser un excellent travail.

Tout peut arriver sur un match. L'Algérie a ses qualités, mais ses faiblesses aussi, à nous de les exploiter.

Sur le terrain, on doit oublier que l'Algérie a mis 9 buts sans en encaisser un seul».

Kamara a écarté l'idée de chambouler son effectif en vue du match face à l'Algérie, tout en laissant planer le doute quant à la participation du défenseur Serge Aurier, blessé à la main.

«Toutes les équipes ont un Onze-type, mais cela dépend de l'adversaire en face.

On ne va pas faire un grand chamboulement, dans l'objectif de décrocher un bon résultat.

Concernant Aurier, cela va se jouer en fonction de ce qu'il a montré à l'entraînement, on verra s'il va jouer ou non.

Je mets tout le monde sur la même ligne de départ».

Présent aux côtés de son entraîneur, le milieu de terrain de Toulouse (Ligue 1 française), Max-Alain Gradel, a transmis l'état d'esprit qui anime ses coéquipiers à la veille de la rencontre : «Depuis le début de la CAN, l'Algérie a été costaud en attaque comme en défense.

C'est une nouvelle compétition qui commence, ce sera un beau match, on verra s'ils sont capables de rééditer l'exploit réalisé auparavant.

Pour nous, l'objectif était de gagner, d'avancer, même si le jeu n'a pas été au rendez-vous.

Nous sommes tous sereins, tranquilles, nous avons bien récupéré. Nous sommes prêts pour ce grand rendez-vous».

Les arbitres prêts pour la VAR (CAF)

Les arbitres sont prêts à utiliser l'assistance vidéo (VAR) dès les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN2019 qui débutent mercredi, a indiqué la Confédération africaine de football.

Le directeur technique de l'IFAB, David Elleray, qui a supervisé les séances d'entraînement VAR au stade de l'Académie militaire au Caire, a salué la décision de mettre en place le système pour le reste de la compétition.

«La CAF est sensée d'introduire la VAR lors des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2019.

C'est une étape cruciale de la compétition et il y a des matches clés.

Il est préférable d'avoir une prise de décision de qualité et la VAR y contribuera», a déclaré Elleray à cafonline.com.

«Nous y travaillons depuis avril 2018.

Cela a été un processus et avec le soutien des instructeurs de la CAF.

Jusqu'ici, nous sommes satisfaits des préparatifs et nous nous entraînons tous les jours pour nous améliorer.» Parallèlement, deux arbitres européens ont été invités à soutenir le système VAR sur la base de leur expérience et de leur connaissance de ce dernier.

Il s'agit de Paulinus Van Boekel (Pays-Bas) et de Benoit Millot (France).

Le but de la VAR est de réduire les injustices causées par des «erreurs évidentes» ou des «sérieux incidents manqués», sera applicable à partir des quarts de finale, avec l'autorisation de l'International Football Association Board (IFAB) et de la FIFA, instance dirigeante.

Depuis le début du tournoi, il y a eu des simulations de tests de VAR lors des matches

sélectionnés, ce qui a permis aux arbitres de se familiariser avec le système, ce qui devrait renforcer leurs capacités lors de la plus importante compétition continentale.

Ce sera la première fois que la CAF appliquera la VAR lors d'un grand championnat, après une simulation lors du Championnat d'Afrique des Nations au Maroc en 2018.

On se rappellera que la VAR a fait son entrée dans le football africain pour la première fois lors de la Super Coupe de la CAF entre le Wydad Athletic Club (Maroc) et le TP Mazembe (RD Congo) à Casablanca en février 2018.

Elle a été suivie par les derniers matches des compétitions interclubs de la CAF en 2018 et pour la saison 2018/19, ainsi que par la Super Coupe 2019 de la CAF à Doha, au Qatar.

Origi vers une prolongation

Très apprécié en interne, par son entraîneur Jürgen Klopp notamment, l'ancien Lillois va comme attendu se voir récompenser avec une belle offre de prolongation de contrat, révèle le Telegraph ce mardi. Sous contrat avec les Reds jusqu'en juin 2020, le Belge remplira donc et tentera de se faire une place de choix dans l'effectif du club de la Mersey, plutôt que de se contenter d'un rôle de "super-sub".



Coutinho soldé, la température monte !

En janvier 2018, les Blaugrana avaient dû déboursier environ 145 millions d'euros pour déloger Coutinho de Liverpool. Problème, le milieu offensif n'a pas réussi à briller souvent au Camp Nou. Si on excepte quelques éclairs, le Brésilien a vécu des moments compliqués en Catalogne. Du coup, la cote du joueur auriverde a diminué sur le marché des transferts. Pour le média Sport, les gestionnaires du Barça ont parfaitement conscience de cela. En coulisses, ils ont fait savoir aux conseillers de Philippe Coutinho que ce dernier bénéficiait d'un bon de sortie. Les Blaugrana ont promis de le laisser partir si un club mettait sur la table au moins « 110 millions d'euros ». Sport précise que « le PSG est très intéressé » par la signature du joueur âgé de 27 ans.

Le transfert de Coutinho pourrait être associé indirectement à celui (éventuel...) de Neymar au FC Barcelone. Problème : le retour de l'attaquant ne fait pas l'unanimité au Camp Nou. Le président Josep Maria Bartomeu a laissé entendre, à plusieurs reprises, qu'il n'était pas emballé par cela. Le dirigeant a même indiqué qu'il préférerait Ousmane Dembélé à Neymar. Pour en revenir au dossier Coutinho, notez que « ses agents ont assuré qu'il était très à l'aise à Barcelone et que son idée était de continuer » au sein du club catalan. Toutefois, les conseillers du Brésilien savent que « les portes » ne sont « pas fermées » définitivement pour un transfert de leur client cette année. Philippe Coutinho « suscite l'intérêt de plusieurs clubs » et ils ne voient « aucun problème » à négocier avec ses courtisans dont le PSG.

LE PLAN DE PÉREZ POUR POGBA DÉVOILÉ

C'est connu de tous, Paul Pogba veut quitter Manchester United cet été. Raison pour laquelle le Real Madrid s'active pour le recruter. Et face à l'intransigence des Red Devils, le club présidé par Florentino Pérez aurait un plan bien précis.

Après trois saisons passées en Premier League, Paul Pogba ne veut plus défendre les couleurs de Manchester United. Le milieu de terrain n'a qu'un seul souhait : relever un nouveau challenge sous d'autres cieux.

Une volonté clairement affichée qui pourrait faire les affaires de la Juventus et du Real Madrid. Zinedine Zidane aurait fait de son compatriote sa priorité pour renforcer son entrejeu. Mais les Madrilènes devront se montrer convaincants, car Manchester United n'a pas l'intention de brader son joueur à condition de recevoir une offre d'environ 175 M€. Pas de quoi dissuader le Real Madrid.

Selon les informations du journal Sport, le président madrilène Florentino Pérez a un plan précis afin de parvenir à ses fins. Une vente massive qui permettrait au club de revenir avec de nouveaux arguments financiers dans ce dossier.

« Le Real Madrid a la possibilité de vendre des joueurs afin de signer Pogba. Gareth Bale, Isco, Mariano Diaz, Keylor Navas, Lucas Vázquez et le Colombien James Rodriguez sont ceux qui semblent avoir le plus d'options pour quitter la capitale », explique la source. En d'autres termes, plusieurs Madrilènes pourraient être cet été pour faciliter la venue du Champion du monde.

Diego Costa en partance pour Wolverhampton ?

Après Antoine Griezmann, un autre attaquant de renom devrait quitter l'Atletico Madrid lors de ce mercato d'été, à savoir Diego Costa. L'avant-centre espagnol de 30 ans aurait conclu un accord avec Wolverhampton, dixit les informations de Globo Esporte. Sous contrat jusqu'en juin 2021 avec les Rojiblancos, l'ancien footballeur de Chelsea serait ainsi en passe d'effectuer son retour de l'autre côté de la Manche. Susceptible d'être barré au Wanda Metropolitano par

l'attaquant portugais Joao Félix, acheté pour 126 millions d'euros, Diego Costa n'avait marqué que 2 buts en 16 rencontres de Liga, à l'occasion de l'exercice 2018-2019.

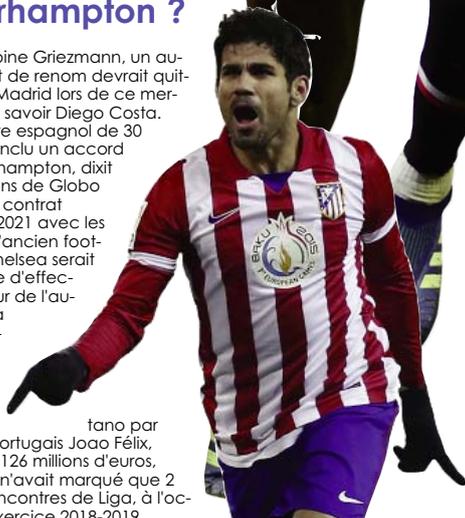


Shaqiri toujours pas remis

Victime d'une déchirure au mollet le 9 juin dernier, lors du match de Ligue des Nations pour la 3e place, remporté par l'Angleterre aux dépens de la Suisse, Xherdan Shaqiri n'est toujours pas en état de reprendre la compétition.

Sur le site internet de Liverpool, Jürgen Klopp a déclaré ce mardi que son joueur n'était toujours pas remis et n'avait pas reçu l'aval des médecins pour refouler les pelouses. "Shaq est toujours blessé depuis son match avec son équipe nationale. Il faudra encore un peu de temps avant qu'il soit à nouveau opérationnel."

La question est désormais de savoir si Shaqiri sera remis d'aplomb pour le début de la saison de Premier League, prévu le 9 août prochain pour les Reds, avec un match face à Norwich City.



ALGÉRIE-BURKINA FASO

M. Oumarou Sadou nouvel ambassadeur de Burkina-Faso en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Oumarou Sadou, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina-Faso auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-PNUD

M^{me} Aliko Blerta nommée représentante du PNUD en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Mme Aliko Blerta, en qualité de Représentante résidente du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

CRISE LIBYENNE :

Une source au MAE dément les propos imputés par des médias à M. Bedoui

Les propos imputés par certains médias étrangers et nationaux au Premier ministre, Noureddine Bedoui concernant la crise libyenne sont "faux et subversifs", a indiqué mardi une source responsable au ministère des Affaires étrangères.



Après avoir rappelé «la position inaliénable de l'Algérie et les principes régissant sa politique étrangère, lesquels prévoient le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires internes», la même source a indiqué dans une déclaration à l'APS «qu'il n'y a pas d'alternative à la solution politique à la crise libyenne» tout en réaffirmant «la responsabilité de l'Algérie en sa qualité d'Etat voisin et frère de la Libye». «L'Algérie qui n'a cessé d'appeler à un dialogue inclusif entre toutes les parties libyennes, loin de toute ingérence étrangère, demeure convaincue que la solution politique

concertée et acceptée par toutes les parties au conflit est la seule voie à même de garantir la paix et la stabilité durables et la préservation des intérêts suprêmes du peuple libyen frère», a-t-on souligné de même source. Rappelant que l'Algérie en sa qualité de pays frère et voisin de la Libye a toujours plaidé pour «un agenda unique pour l'aboutissement du processus de paix dans ce pays», la même source a relevé que «le règlement de la crise libyenne ne saurait intervenir que par le peuple libyen lui-même, loin de toute ingérence étrangère à travers un dialogue inclusif en vue de parvenir à des solutions consen-

suelles et durables garantissant l'unité et la souveraineté de la Libye, la cohésion de son peuple et l'édification d'un Etat de droit». Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum avait réaffirmé, lors de la réunion ministérielle tripartite sur la Libye tenue le 13 juin dernier à Tunis, le soutien de l'Algérie au règlement politique en Libye, appelant à «faire preuve de flexibilité pour faire cesser l'escalade et assurer un retour au processus politique dans le cadre du dialogue inter-libyen inclusif», tout en soulignant «le souci permanent de l'Algérie de contribuer à l'aboutissement du règlement de la crise libyenne».

ALGÉRIE-ETATS UNIS

L'USTDA pour des partenariats algéro-américains dans le développement économique



La visite en Algérie d'un haut responsable de l'Agence américaine du commerce et du développement (USTDA), en juin dernier, s'inscrit dans les efforts des Etats-Unis pour «nouer des partenariats avec des Algériens dans le domaine du développement économique». Le directeur régional du secteur de l'Energie de l'USTDA pour l'Asie orientale, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe et l'Eurasie, Carl B. Kress avait effectué une visite de travail en Algérie du 26 au 28 juin 2019, durant laquelle il avait rencontré les P-dg des groupes Sonatrach et Sonelgaz, selon un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie. Le Pdg de la compagnie nationale des hydrocarbures, Rachid Hachichi, avait reçu M. Kress dans le cadre de l'organisation d'une mission commerciale inversée aux Etats-Unis visant à «mettre en contact les dirigeants de Sonatrach avec des entreprises américaines disposant

d'équipements, de services et de technologies pouvant soutenir les objectifs de développement énergétique de l'Algérie», a précisé la même source. M. Kress a été également reçu par le P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, dans le cadre des «poursuites des travaux portant sur la collaboration technique entre les deux établissements». Aux termes d'un accord signé lors de la dernière visite de M. Kress en Algérie, l'USTDA avait financé une formation sur la gestion, le leadership et les affaires, au profit des cadres dirigeants et cadres supérieurs seniors du groupe Sonelgaz. Cette formation a été dispensée par la société General Electric. Au cours de son séjour en Algérie, le responsable américain a également rencontré le conseil d'administration de la Chambre de commerce américaine à Alger pour discuter de «la meilleure façon de promouvoir le partenariat économique entre les Etats-Unis et l'Algérie». «Le gouvernement américain espère que de tels partenariats entre les Etats-Unis et l'Algérie auront un impact important, positif et à long terme sur la croissance économique des deux pays», a noté le communiqué. L'USTDA soutient le développement des infrastructures, la création d'emplois, le transfert de technologie et les réformes axées sur le marché. Elle soutient également des études de faisabilité adaptées aux besoins des autorités algériennes en encourageant les entreprises américaines à soumissionner pour des projets en Algérie, a précisé la même source.

HABITAT/RELOGEMENT

Relogement de plus de 60 familles occupant des habitations précaires dans les communes de Sidi Moussa et des Eucalyptus (Alger)

Plus de soixante (60) familles occupant des habitations précaires dans les communes de Sidi Moussa et des Eucalyptus ont été relogées mercredi dans des logements sociaux dans le cadre de la 25^e opération du programme de relogement de la wilaya d'Alger.

L'opération de relogement supervisée par le wali délégué de Baraki a concerné 68 familles issues de trois (3) bidonvilles dans les communes des Eucalyptus et de Sidi Moussa (sud-est d'Alger). Parmi ces familles, 57 ont été relogées dans des logements sociaux dans la nouvelle cité des 1200 logements à Slamani dans la commune des Eucalyptus.

Dans la commune des Eucalyptus, 39 familles ont été relogées, dont quatre (4) au niveau

du site de "la route du marché de gros" et trente-cinq (35) au niveau du site de "Ouled Ferha". Sur les 35 familles recensées, 28 ont été relogées, sept (7) familles ne pouvant prétendre à un logement, l'enquête de la commission d'habitation ayant montré que celles-ci avaient déjà bénéficié d'un logement ou qu'elles n'étaient pas issues du site concerné", a précisé le wali délégué de Baraki, Mohamed Dahmani.

Dans la commune de Sidi Moussa, sur les 29 autres familles recensées au niveau du site "D'himat", 25 ont été relogées dans la cité des 1.200 logements aux Eucalyptus.

Le wali délégué a précisé en marge du relogement que cette

opération avait permis à la circonscription administrative de "récupérer d'importantes assiettes foncières", précisant que 150.000 mètres carrés seront consacrés à la réalisation de 50 logements qui compléteront le projet de 668 logements relevant du secteur de la solidarité et des affaires de la famille (œuvres sociales) et une école de douze (12) classes.

A Sidi Moussa, les services de wilaya ont récupéré une assiette de 4.400 mètres carrés qui sera exploitée, selon le même responsable, à la réalisation d'un CEM dans la cité. Cette établissement soulagera les souffrances de près de 600 élèves scolarisés qui éviteront de se déplacer au CEM le plus proche, distant de 30 km de

la cité D'himat. Avec l'éradication des trois sites bidonvilles aux Eucalyptus et à Sidi Moussa, la circonscription administrative de Baraki "en a désormais finit" avec l'habitat précaire dans ses régions. Ainsi, le dernier bidonville Adjimi à Benthalha sera programmé dans les plus brefs délais, indique le wali délégué.

Par ailleurs, M. Dahmani a affirmé que la circonscription administrative est appelée, à l'avenir, à prendre en charge le dossier des haouchs dont le nombre avoisine 40, qui bénéficiera d'une étude spéciale", conformément aux instructions de la wilaya d'Alger.

La circonscription administrative de Baraki a vu le nombre de ses habitants augmenter, les

dernières années, notamment après le lancement des opérations de démantèlement dans la wilaya d'Alger, "dépassant 400.000 habitants", ce qui constitue pour le wali délégué, "une grande pression" sur la circonscription. La commune de Baraki compte à elle seule, 160.000 habitants, occupant ainsi la 2^e place après la commune des Eucalyptus, sachant que la circonscription "avait bénéficié de plus de 9.000 unités d'habitation, dans le cadre du programme de relogement entamé depuis 2014 par la wilaya d'Alger, dans l'attente de 3.000 unités d'habitation prochainement programmées", a affirmé M. Dahmani.